



Mode
La couture rock
selon Dreyfuss
page C1



page S7



page S11

JAZZ
Éric Truffaz:
souffle aérien,
rythme urbain
page B4



1 3 4 6 MONTRÉAL, MERCREDI 28 JUIN 2000 • 116^e ANNÉE, NO 245, 72 PAGES, 6 CAHIERS • 60 ¢ TAXES EN SUS / EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC, HULL-OTTAWA 70 ¢

Le Canadien est à vendre

*Les brasseries
et le sport:
une époque
révolue,
dit Boivin*

ALEXANDRE PRATT

La brasserie Molson met en vente le Canadien de Montréal pour concentrer ses activités dans le secteur brassicole.

« L'époque des brasseries qui possédaient des équipes professionnelles est révolue », a commenté hier le président du Canadien et vice-président exécutif de Molson, Pierre Boivin. Molson restera associée au Canadien en vertu d'une entente de commandite de 150 millions sur 20 ans et pourrait conserver une participation minoritaire dans l'équipe. Le nouveau propriétaire, qui sera connu d'ici la fin de l'année, devra s'engager à garder le club à Montréal et à acheter le Centre Molson.

Lors de l'annonce de la mise en vente du Centre Molson, en septembre dernier, la direction de Molson avait clairement manifesté son intention de garder l'équipe. Or, selon le nouveau président et chef de la direction de Molson, Daniel O'Neill, les acheteurs potentiels de l'amphithéâtre désiraient investir à la condition sine qua non que le Canadien fasse partie de la transaction, ce qui a forcé un changement de cap de la part de la brasserie. La Communauté urbaine de Montréal évalue le Centre Molson à 177 millions et le magazine *Forbes* estime la valeur de club de hockey à 262 millions.

Qui dépensera plus de 400 millions pour acquérir cette équipe mythique ? Pierre Boivin a échappé quelques indices lors de la

Voir **LES BRASSERIES** en A2

■ Autres informations : A5, S2 à S6



Victoire de Mugabe

Le parti du président Robert Mugabe, le ZANU-PF, a remporté des élections jugées ni libres, ni honnêtes par les observateurs étrangers. Voir nos informations en page C6

Rubriques

Arts et spectacles ...	B4 à B8	Horoscope	E2
- horaire télévision	B6	Le monde	C6 et C8
- horaire spectacle	B8	Loteries	A2 et A5
Bandes dessinées	E8	Mots croisés	E8
Boisvert Yves	A5	Mot mystère	E8
Bridge	E6	Petites annonces	E1
Carrières et profs	D5 à D7	- immobilier	E1 à E3
Décès	E7	- marchandises	E3
Économie	D1 à D14	- emplois	E3 à E5
Éditorial	B2	- automobile	E5 et E6
Étes-vous observateur	E1	- affaires	D2
Feuilleton	E8	Vacances/voyages	C4 et C5

MÉTÉO



Généralement ensoleillé
Max. 25, min. 14
cahier Sports, page 16



http://lapresse.infinet.net



Fondé le 4 décembre 1909, il a commencé à jouer dans l'Association nationale de hockey.

Les ligues majeures: L'équipe se joint à Toronto, Ottawa et les Wanderers de Montréal dans la nouvelle Ligue nationale de hockey, le 26 novembre 1917.

Coupe Stanley: 24 conquêtes (dont une dans l'ANH) — plus qu'aucune autre équipe dans l'histoire du hockey. La dernière remonte à 1993.

Vedettes: Howie Morenz, Maurice (Rocket) Richard, Henri Richard, Jacques Plante, Doug Harvey, Jean Béliveau, Ken Dryden, Guy Lafleur, Patrick Roy.

Temps difficiles: l'équipe vient de rater les séries pour une deuxième année d'affilée, une première depuis les saisons 1920-21 et 1921-22.

Les propriétaires du Canadien

- 1909 J. Ambrose O'Brien et T.C. Hare
- 1910 George Kendall-Kennedy
- 1921 Léo Dandurand, Jos Cattarnich et Louis Létourneau
- 1931 Léo Dandurand et Jos Cattarnich
- 1935 Canadian Arena Company (sénateur Donat Raymond)
- 1957 Hartland de Montarville Molson et Thomas de Molson
- 1964 David Molson, Peter Molson et William Molson
- 1971 Placements Rondelle (Edward Bronfman, Peter Bronfman)
- 1978 Brasserie Molson

MOLSON 		
(En millions de \$) (Exercice terminé le 31 mars)		
Molson Inc.	2000	1999
Chiffre d'affaires	2 517,1	2 120,1
Bénéfice (Perte) d'exploitation*	2,1	126,8
Division sports et spectacles (le Canadien et le Centre Molson)		
	2000	1999
Chiffre d'affaires	142,1	157,3
Bénéfice (Perte) d'exploitation*	(2,1)	4,8

* Avant intérêts et impôts

Photos Martin C. Chamberland



Daniel J. O'Neill, président et chef de la direction Molson Inc.

Profil de la société

Siège social: Montréal

Marques de bière: Canadian, Golden, Export, Dry.

Autres activités: le Canadien de Montréal, le Centre Molson (actuellement à vendre).

Effectif: 3600 personnes.

Président du conseil: Eric Molson



Pierre Boivin, président exécutif de Molson et président du Club de hockey Canadien

Infographie La Presse, PC

Photo Robert Mailloux, archives La Presse ©

La fin du monopole du pouvoir dans les médias



Les élections au
Mexique

GILLES PAQUIN

envoyé spécial, MEXICO

La télévision mexicaine est en pleine mutation. Tellement d'ailleurs que même ses critiques les plus acharnés commencent à lui trouver des vertus en dépit de son passé peu reluisant de machine à propagande.

« Avant, il m'arrivait souvent de fermer le téléviseur pendant le bulletin de nouvelles parce cela m'exaspérait de toujours voir un seul côté de la médaille. Cette année, je crois que la télé nous donne une information beaucoup plus complète », dit Angel Mendoza, 40 ans, un partisan inconditionnel de la gauche.

Les deux plus grands réseaux de télévision du Mexique, Televisa et

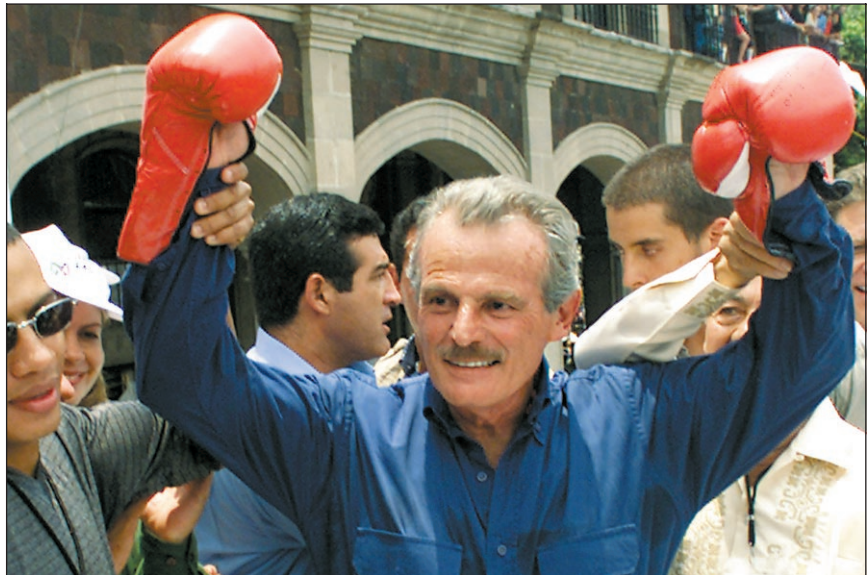


PHOTO REUTERS

Le candidat du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), Francisco Labastida, en tournée électorale.

TV Azteca, ont en effet surpris les téléspectateurs cette année parce qu'ils ont commencé à partager équitablement leur temps d'antenne entre les différents partis politiques.

Rien de plus normal en pleine campagne électorale, croyez-vous ? Pas au Mexique. Ici, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir depuis 71 ans) obtenait

environ 80 % du temps d'antenne lors de la dernière campagne électorale, toutes les autres formations se partageaient les restes.

Les stations radiophoniques et la presse se comportaient sensiblement de la même manière, ce qui donnait un quasi-monopole de fait dans les médias au PRI.

Voir **LA FIN** en A2

Beaver se traînait les pieds, accuse Dessau

La compagnie de pavage d'asphalte Beaver se traînait les pieds pour terminer le viaduc du Souvenir, qui s'est effondré à Laval le 18 juin, a accusé hier la firme d'ingénieurs conseil Dessau-Soprin, chargée de la surveillance du chantier. Ce retard a contribué à accroître les risques. Les 32 poutres ont fini d'être installées le 3 mai. Un mois et demi plus tard, elles n'avaient toujours pas été stabilisées par des diaphragmes en béton. D'habitude, le béton est coulé rapidement, parce que c'est la meilleure façon de s'assurer que les poutres ne bougeront pas. Mario D'Errico, responsable de la compagnie Beaver, a retorqué par la voix de son relationniste Michel Lemay que l'ingénieur-conseil Dessau-Soprin n'avait émis aucun avis de non-conformité, tant au niveau des processus choisis qu'au niveau des délais. Voir nos informations en page A3

J'AI BESOIN DE VACANCES • J'AI BESOIN DE VACANCES • J'AI BESOIN DE VACANCES • J'AI BESOIN DE VACANCES				Destinations Primeurs	AI BESOIN DE VACANCES
Voyagez Royalement avec ROYAL Paris à partir de 529\$ Dép. 6,7,8,10 juil. ret. 15, 21 juil. Martinique 499\$ Guadeloupe 499\$		Club Med Boucanier 1 599\$ Caravelle 1 689\$ Cancun 1 549\$		Martinique 3 repas 999\$ Guadeloupe 3 repas 999\$ Croisière des Caraïbes 8 jours 1 599\$	multi-voyages Tél.: (514) 858-0011 1-888-302-6221 En achetant un de ces produits vous courez la chance de gagner une Mercedes
Forfaits tout inclus 1 sem. Puerto Vallarta 998\$ Cancun 1288\$ Puerto Plata 898\$ Varadero 978\$ Punta Cana 1098\$ Nassau 1999\$		Croisières des Caraïbes de l'est San Juan, Haïti, Bahamas 8 jours 1578\$ Perles d'Europe France, Italie, Suisse, Belgique Allemagne et Autriche 14 jours 2699\$		AI BESOIN DE VACANCES multi-voyages Tél.: (514) 858-0011 1-888-302-6221 En achetant un de ces produits vous courez la chance de gagner une Mercedes	

Suites de la une

Le Canadien est à vendre

Une décision d'affaires

UNE DÉCISION / Suite de la A1

conférence de presse, le tout nouveau président et chef de la direction de Molson, Daniel O'Neill.

Le Canadien est le dernier actif non brassicole de Molson, qui a vendu Beaver Lumber le 20 août 1999 à l'Américain Home Hardware. Durant les quatre années précédentes, Molson a vendu toutes les firmes qui avaient été achetées au fil des ans dans une variété déconcertante de secteurs disparates : fournitures de bureau, quincailleries, films éducatifs, produits nettoyants et désinfectants, articles de plomberie, soccer, capital de risque.

Outre Beaver Lumber et le Canadien, les ventes de feu les plus connues sont ses participations dans Home Depot Canada en 1998 (pour 375 millions) et Réno-Dépôt en 1997 (66 millions), Produits chimiques Novamex (20 millions), Water Technologies (112 millions) et Diversy Chemicals (780 millions) en 1996.

Cette compagnie riche en symboles en a ajouté un hier, en annonçant la mise en vente du Canadien le jour même où le président James Arnett cédait officiellement sa place à M. O'Neill. M. Arnett, un avocat corporatif de Stikeman-Elliott spécialisé dans les fusions et acquisitions, avait été engagé en 1996 expressément pour faire cette grande vente de façon organisée et aussi rentable que possible. Avec la vente du Canadien en cours, son travail est véritablement terminé.

Financièrement, Molson Inc. n'est plus la brasserie dominante qu'elle était lorsque Thomas Molson a acheté la Canadian Arena (la coquille administrative du Canadien) en 1957.

L'assemblée annuelle de 1995 avait été particulièrement houleuse et le président de l'époque, Mickey Cohen, avait passé un sale quart d'heure avec les actionnaires. Les profits avaient piqué du nez à 87 millions cette année-là, un peu plus que la moitié des profits de l'année précédente. À cette époque, un investisseur qui aurait placé 1000 \$ dans la compagnie en 1992 se retrouvait avec un actif d'environ 700 \$.

Molson Inc. a corrigé beaucoup d'erreurs depuis quelques années, mais il reste qu'elle joue du hockey de rattrapage. Dans le contexte de la mondialisation, les analystes financiers la voient plus comme une proie que comme une menace et pensent que Molson pourrait devenir une cible d'achat de plus en plus intéressante pour une mégabrosserie multinationale. Par exemple, quand la Belge



PHOTO CP

Le président du Canadien, Pierre Boivin (à droite) en compagnie du président et chef de la direction de Molson, Daniel O'Neill.

Interbrew, propriétaire à 100 % de Labatt, a acheté les brasseries Whitbread et Bass, ce printemps, plusieurs analystes ont noté que Molson est de plus en plus isolé, assiégé dans son marché national, et sans alliance stratégique avec un géant mondial.

Cela étant, les frères Eric et Ian Molson affirment n'avoir aucune intention de vendre et affirment au contraire vouloir la croissance de Molson en tant que « pur brasseur », c'est-à-dire sans distractions dans d'autres

domaines économiques.

Molson a inscrit des pertes nettes de 44 millions l'an dernier, mais il faut dire que cela tient compte de dépenses extraordinaires de 58 millions qui ont servi à fermer une usine à Barrie, en Ontario, et à réduire la masse salariale à travers le Canada.

Ce n'est pas la première fois que Molson vend les Canadiens (elle les avait vendus aux Bronfman en 1971, avant de les racheter en 1978). Mais c'est sûrement la dernière.

Une époque révolue, dit Boivin

LES BRASSERIES / Suite de la A1

conférence de presse qui a suivi l'assemblée annuelle des actionnaires de Molson. Il a souvent défini le Canadien comme un « contenu unique » qui pourrait intéresser des géants des télécommunications, qu'ils soient canadiens, américains ou européens.

« Nous ne limiterons pas nos recherches à l'Amérique du Nord, a-t-il déclaré. Il faut voir le tout dans une perspective globale. Un partenaire européen n'est pas exclu. »

De gros conglomérats européens comme BskyB, CLT-UFA et Vivendi (Canal Plus) sont présentement à la recherche de contenu sportif pour leurs réseaux privés de télévision. Certaines de ces entreprises médiatiques diffusent déjà avec succès des matchs de soccer des grands clubs européens sur des chaînes satellite. Serait-ce donc possible que le futur propriétaire du Canadien cherche à acquérir l'équipe pour diffuser des matchs de hockey en Europe ?

« Certainement, répond Pierre Boivin. Tout est imaginable. À mon avis, le Canadien est la seule équipe de hockey qui peut aujourd'hui prétendre avoir un potentiel international. Nos sondages démontrent que c'est le club le plus connu là-bas. Quand on regarde différents modèles comme celui du Manchester United (soccer), on se rend compte qu'ils traversent les frontières. »

M. Boivin a esquissé un sourire qui en disait long lorsque nous lui avons demandé si des investisseurs européens s'étaient montrés intéressés par le Centre Molson et le club. « Ma réponse me trahirait sérieusement », a-t-il laissé tomber.

Il a par contre admis avoir amorcé des pourparlers pour vendre les droits de télédiffusion des matchs du Canadien en Europe. « Ça serait bon pour la visibilité du Canadien et de Molson, a-t-il dit. En plus, les droits sont *up for grabs* (au plus fort la poche). On y travaille. »

Le vice-président marketing du Canadien, Pierre Ladouceur, revient d'un séjour de travail de près de dix ans en Europe. Il croit que le Canadien représenterait un investissement intelligent pour une entreprise médiatique européenne. « Un contenu nord-américain leur donnerait de la crédibilité sur les marchés boursiers, analyse-t-il. Il serait ainsi très logique qu'un géant de la télévision satellite s'intéresse à nous. »

La fin du monopole du pouvoir dans les médias

LA FIN / Suite de la A1

Mais les choses ont commencé à changer depuis quelques années. Les divers organismes qui ont exercé une surveillance des médias pendant la campagne électorale qui s'achève le reconnaissent.

« En 1994, il y avait une grande disproportion entre le temps d'antenne accordé à chacun des partis. Le PRI en avait plus que tous les autres partis réunis. Aujourd'hui, le partage du temps est équilibré », constate Miguel Acosta de l'Académie mexicaine des droits de l'homme. Bien sûr, cela ne veut pas dire que leur couverture de la campagne soit « équitable » et ait atteint l'impartialité souhaitable de la part d'un télédiffuseur, ajoute le chercheur qui note chacune des émissions depuis des mois.

Selon lui, la télévision rapporte les engagements et les déclarations « positives » de Francisco Labastida, le candidat du PRI à la présidence, mais elle le montre rarement sous un jour défavorable.

Par contre, Cuauhtemoc Cardenas, le candidat de la gauche, et Vicente Fox, son adversaire de centre droit, sont constamment sur la défensive lorsqu'ils passent en ondes. Ils ont rarement l'occasion de présenter leur programme aux téléspectateurs, dit Acosta.

En 1994, c'était encore plus caricatural, estime Acosta. Ernesto Zedillo, le candidat du PRI de l'époque, était systématiquement montré entouré de foules enthousiastes. Cardenas et les autres chefs de partis semblaient s'adresser à des auditoires fantômes parce qu'ils étaient toujours seuls. « Il est clair que la télé a favorisé Zedillo en 1994, elle le fait

encore pour Labastida, mais de manière beaucoup plus subtile », affirme Acosta.

Ancien membre du PRI, Federico Ortiz Quesada, 60 ans, est aujourd'hui féroce critique à l'endroit de ce qu'il désigne comme « le plus vieux parti au pouvoir au monde après celui de Castro à Cuba ». Cynique, il explique les choses autrement. « Televisa et TV Azteca sont des produits de ce système de parti unique, d'un régime où il n'y a pas ce pluralisme idéologique que l'on retrouve en Europe ou chez vous. Ils sont de la tradition autoritaire de la vieille Espagne », ajoute le médecin. Pour lui, les deux grands réseaux mexicains ont changé parce qu'ils n'avaient pas le choix. L'influence internationale leur a imposé la mutation « bien modeste » que l'on observe maintenant. Même le mur de Berlin et l'empire russe sont tombés, dit-il. « Le président Zedillo n'est pas

un démocrate convaincu, c'est un personnage autoritaire et la télé reflète ça, mais les enfants grandissent et ils échappent au père. Il ne peut plus commander comme avant », poursuit Ortiz.

Le fondateur du réseau Televisa, Emilio Azcarraga, un homme proche du pouvoir, est mort en 1997 et son fils a pris la direction de l'entreprise après une lutte acharnée contre les administrateurs que son père avait désignés. « Le fils est aussi proche du gouvernement que son père, mais il change comme le PRI parce que l'Union européenne et l'ALENA (accord nord-américain de libre échange) exigent une certaine démocratisation pour continuer le commerce », dit Ortiz.

En outre, la loi électorale oblige maintenant les télédiffuseurs à partager le temps relativement également entre les partis politiques, conclut Ortiz.

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
Abonnement : (514) 285-6911

Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : (514) 285-7070
Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces
Détailants : (514) 285-6931
National, TéléPlus : (514) 285-7306
Carrières et professions,
Nominations : (514) 285-7320

Comptabilité
Grandes annonces : (514) 285-6892
Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
<http://lapresse.infinet.net>

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -
Contrat de vente numéro 0531650
Port de retour garanti. (USP5003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTÉRIES

La quotidienne
à trois chiffres : **8-3-9**
à quatre chiffres : **9-4-2-8**

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, Héma-Québec attend les donneurs aux endroits suivants :

■ à Montréal : Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 17 h 30;

■ à Rouyn-Noranda : Groupe Investors en collaboration avec le Service des incendies, Noranda Inc. (Fonderie Horne), Hydro-Québec, Région La Grande Rivière, Ville de Rouyn-Noranda, Agence Gilles Lacerte Enr. La Frontière et Le Citoyen, Aréna Jacques Laperrière, 222, rue Dillaire, de 13 h à 20 h. Objectif : 475 donneurs ;

■ à Ormstown : Centre récréatif Ormstown, 87, rue Roy, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif : 200 donneurs ;

■ à Bellefeuille : organismes communautaires de Bellefeuille, École de la Source, 520, rue Lasalette, de 13 h à 20 h. Objectif : 200 donneurs.

LE JAZZ DANS LA PRESSE



Tout sur le Festival

■ Le 21e Festival international de jazz de Montréal s'ouvre demain et, comme chaque année, La Presse met tout en oeuvre pour offrir à ses lecteurs la plus vaste couverture de cet événement musical. Avec quatre journalistes — Alain Brunet, Marc Cassivi, Jean-Christophe Laurence et Daniel Lemay — La Presse sera partout. Dans les deux pages quotidiennes consacrées au FIJM vous trouverez des entrevues, des comptes-rendus de spectacles, des articles d'ambiance, les horaires complets, le tout illustré des photos de notre jeune collègue Patrick Sansfaçon.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour:
— par téléphone, en composant le 514-285-7333;
— par Internet : <http://lapresse.infinet.net>

Selon-vous, la vente du Canadien de Montréal entraînera-t-elle le déménagement de l'équipe ?

Le décryptage du génome humain représente-t-il la plus importante découverte médicale de l'histoire ?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 74 %
Non: 26 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

La Presse

ne sera pas publiée le **1^{er} juillet,**



jour de la **fête du Canada**



Cette édition sera devancée au vendredi 30 juin et sera vendue au même prix que celle du samedi. Vous y trouverez d'ailleurs tout le contenu d'une édition du samedi.



Actualités



PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse ©

La présence de béton entre les poutres aurait-elle pu empêcher l'effondrement ? « Nous ne pouvons affirmer une telle chose », a répondu M. Daniel Toutant, vice-président de Dessau-Soprin.

Beaver se traînait les pieds sur le viaduc, accuse Dessau-Soprin

Le béton n'avait pas été coulé entre les poutres

ANDRÉ NOËL

La compagnie de pavage d'asphalte Beaver se traînait les pieds pour terminer le viaduc du Souvenir, qui s'est effondré à Laval le 18 juin, a accusé hier la firme d'ingénieurs-conseils Dessau-Soprin, chargée de la surveillance du chantier. Ce retard a contribué à accroître les risques.

Les 32 poutres ont fini d'être installées le 3 mai. Un mois et demi plus tard, elles n'avaient toujours pas été stabilisées par des diaphragmes en béton. D'habitude, le béton est coulé rapidement, parce que c'est la meilleure façon de s'assurer que les poutres ne bougeront pas.

« Mémo après mémo, nous avons demandé à Beaver d'avancer les travaux, a dit Daniel Toutant, vice-président (transport) de Dessau-Soprin, au cours d'un entretien avec *La Presse*. Je ne vois pas comment on pourrait nous accuser d'avoir joué avec la sécurité du public, nous l'ingénieur-conseil, alors que l'entrepreneur ne coulait pas son diaphragme.

« Après que les poutres eurent été posées, on a demandé à l'entrepreneur de poursuivre les travaux, de couler le diaphragme et d'ajouter la partie au-dessus des appuis. On voulait que le chantier progresse. Mais on n'avait pas de pouvoir coercitif. »

Normalement, les poutres sont stabilisées de façon temporaire avec des contreventements de type croix de Saint-André (en forme de X, comme celles qui lient les solives dans un sous-sol). L'ingénieur de Beaver a plutôt choisi des tirants en acier avec des ancrages William et des pièces de bois. Une méthode certifiée, mais non courante.

Les poutres ont été fabriquées par la compagnie de Bétons préfabriqués du Lac à Drummondville. Elles ont été terminées en février, mais n'ont pas pu être livrées avant la fin d'avril. Le président de la compagnie, André Bouchard, accuse aussi Beaver de s'être traîné les pieds. Il s'est dit étonné de l'absence de contreventements classiques.

« La croix de Saint-André, c'est le meilleur contreventement, a-t-il dit. Pour moi, c'est impensable qu'il n'y en ait pas eu. Et je ne comprends pas que, un mois après que les poutres aient été installées, le béton n'ait toujours pas été coulé. Ça fait 20 ans que je construis les poutres, et je n'ai jamais vu ça. Quand j'ai visité le chantier, quelques jours après l'effondrement, je n'en revenais pas. D'habitude, les entrepreneurs se dépêchent de couler le béton entre les poutres pour les stabiliser. »

Mario D'Errico, responsable de la compagnie Beaver, a rétorqué par la voix de son relationniste Michel Lemay que l'ingénieur-conseil Dessau-Soprin n'avait émis aucun avis de non-conformité, tant au niveau des processus choisis qu'au niveau des délais.

« C'est l'ingénieur de notre sous-traitant, la compagnie Bercan, qui a choisi la méthode de travail, a dit M. Lemay. C'est lui qui a choisi les tirants en acier plutôt que les croix de Saint-André. Ce choix a été approuvé par Dessau-Soprin. C'est aussi Bercan qui a soumis le processus de coulage de béton à Dessau-Soprin. Nous avions bon espoir de terminer le viaduc dans les délais requis, soit avant le 30 juin. »

La présence de béton entre les poutres aurait-elle pu empêcher l'effondrement ?

« Nous ne pouvons affirmer une telle chose », a répondu M. Toutant, vice-président de Dessau-Soprin. Le fait que ce béton n'ait pas été coulé un mois et demi après la pause des poutres a-t-il accru les risques d'effondrement ? « Un avion a-t-il plus de risques de tomber s'il vole pendant 12 heures plutôt qu'une seule ? » a répondu M. Toutant. Une façon indirecte et diplomatique de dire oui.

Hélène Saint-Pierre, porte-parole de la Commission de la santé et de la sécurité du travail, a indiqué que le dernier rapport d'inspection de la CSST date du 3 mai, dernier jour de l'installation des poutres. « Ensuite, le chantier était inactif, ou presque inactif », a-t-elle dit.

Retour à la case départ : pourquoi le béton n'a-t-il pas été coulé pendant tout ce mois et demi ? « Il y a une enquête du coroner, et nous ne voulons pas rentrer dans les détails techniques », a répondu M. Lemay, porte-parole de Beaver.

Beaver avait des problèmes financiers et s'était placée sous la protection de la Loi de la faillite le 23 février. La compagnie ne payait pas ses cotisations à la CSST et lui devait 235 057 \$. Le 18 mai, la CSST a transmis une preuve de créance au syndic de faillite et s'est inscrite comme créancier ordinaire.

C'est à cause de ses problèmes de solvabilité que Beaver n'a pas pu renouveler sa licence de construction, le 17 février. Cela n'a pas empêché la Régie du bâtiment et la Commission de la construction de la laisser poursuivre ces travaux. La ministre du Travail, Diane Lemieux, a affirmé que l'absence de licence n'avait aucun impact sur la sécurité du chantier. Une affirmation que tentera d'éclaircir le coroner Claude Paquin, qui tiendra des audiences publiques à l'automne.

Québec et les municipalités signent le cadre d'un nouveau pacte fiscal

MARTIN PELCHAT

du bureau de La Presse, QUÉBEC

Québec et les deux principales unions municipales signeront aujourd'hui en grande pompe le cadre d'un nouveau pacte fiscal de 1,5 milliard sur six ans qui procurera aux maires de nouvelles sources de revenus... et de nouvelles taxes.

Même si la somme — précisément 1,495 milliard — promise aux municipalités est coulée dans le béton, il restera aux parties à en négocier d'ici le 30 septembre les modalités de répartition.

« On est satisfaits de ce qui est signé, mais pour nous, ce n'est pas une finalité », insistait hier Renée Clermont, porte-parole de l'Union des municipalités. « Les vrais enjeux, c'est d'ici le 30 septembre », a renchéri le président de la Fédération québécoise des municipalités, Pierre Ménard, qui ne veut pas que les grandes villes soient les seules bénéficiaires du pacte. « Mais on est redevenu un partenaire à part égale et ça me donne plus d'assurance », ajoute M. Ménard. C'est l'UMQ qui avait négocié les principes de l'entente-cadre en avril, avant que la FQM se joigne aux pourparlers en mai.

Cette entente, dont *La Presse* a obtenu copie, prévoit que les villes pourront compter sur 180 millions provenant de nouvelles sources de financement — autres que la taxe foncière — à hauteur de 15 millions en 2002, 45 millions en 2003, 60 millions en 2004 et 60 millions en 2005. Ces sources restent toutefois à identifier.

Les parties s'engagent aussi à définir d'ici la fin de l'année 2000 une nouvelle forme de taxation, les « redevances de développement », qui sera mise en application graduellement et au plus tard pour

l'année budgétaire 2002. Il s'agit d'une tarification imposée aux promoteurs pour financer les coûts d'expansion ou de construction d'infrastructures dans les nouveaux développements immobiliers. Des villes ontariennes et de Colombie-Britannique y ont recours depuis plus de 20 ans.

Québec consent aussi à l'introduction, dès 2002, d'un régime de taxe foncière à taux distincts pour les secteurs résidentiel, commercial et industriel, une revendication des villes-centres à laquelle s'opposent les entreprises et les associations industrielles.

Des sommes qui seront versées aux villes à partir de 2001, 45 millions seront réservés annuellement pour favoriser la mise en oeuvre de la réorganisation municipale annoncée par la ministre Louise Harel, en donnant une compensation par exemple aux municipalités affectées par cette réforme.

Selon nos sources, l'UMQ s'opposera à ce que Québec utilise cette réserve pour payer sa part du financement des équipements régionaux des nouvelles communautés métropolitaines de Montréal, Québec et Hull. Un comité d'élus de la région de Montréal recommande que le gouvernement paie 13 millions de la facture de 37 millions que se partageront désormais Montréal et la banlieue pour le déficit combiné du Biodôme, du Jardin botanique, du Planétarium et du Cosmodôme.

L'entente annonce plusieurs autres modifications à la fiscalité, dont le resserrement dès 2001 des critères sur lesquels se fonde la Commission municipale pour accorder des exemptions de taxes aux organismes sans but lucratif ou l'établissement, d'ici 2002, d'un mécanisme d'ajustement des valeurs au rôle d'évalua-

tion des immeubles gouvernementaux, ce qui mettrait fin à de coûteuses contestations.

En vertu du document qui sera ratifié aujourd'hui, Québec versera au total 75 millions aux municipalités cette année, 200 millions en 2001, 230 millions en 2002, 275 millions en 2003, 335 millions en 2004 et 380 millions en 2005. Les discussions pour le renouvellement du pacte devront débuter en janvier 2005 et à défaut d'une entente, le gouvernement s'engage à reconduire le montant de 380 millions tout en l'indexant.

Plusieurs maires affirment que Québec ne fait en réalité que leur remettre « leur argent ». Le gouvernement perçoit cette année pour une dernière année la facture de 320 millions imposée aux villes en 1998, mais il remplacera cette ponction en leur coupant une quantité équivalente des revenus de la taxe sur les Télécommunications, le gaz et l'électricité (TGE).

Le nouveau pacte prévoit d'ailleurs que 20 millions des sommes promises à partir de 2001 serviront à compenser les municipalités perdantes dans le troc TGE-facture. Chaque municipalité sera assurée, selon l'entente, d'un gain financier net.

En contrepartie, l'UMQ et quatre municipalités s'engagent à suspendre, pour la durée des négociations, leur procédure judiciaire contre le gouvernement et la facture qu'il leur impose cette année.

L'entente sera signée aujourd'hui par le vice-premier ministre, Bernard Landry, la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel et les présidents de l'UMQ et de la FQM, Guy LeBlanc et Pierre Ménard. Selon nos sources, c'est Québec qui a tenu à marquer l'événement en grande pompe au Salon rouge de l'Assemblée nationale, même si beaucoup reste à négocier.

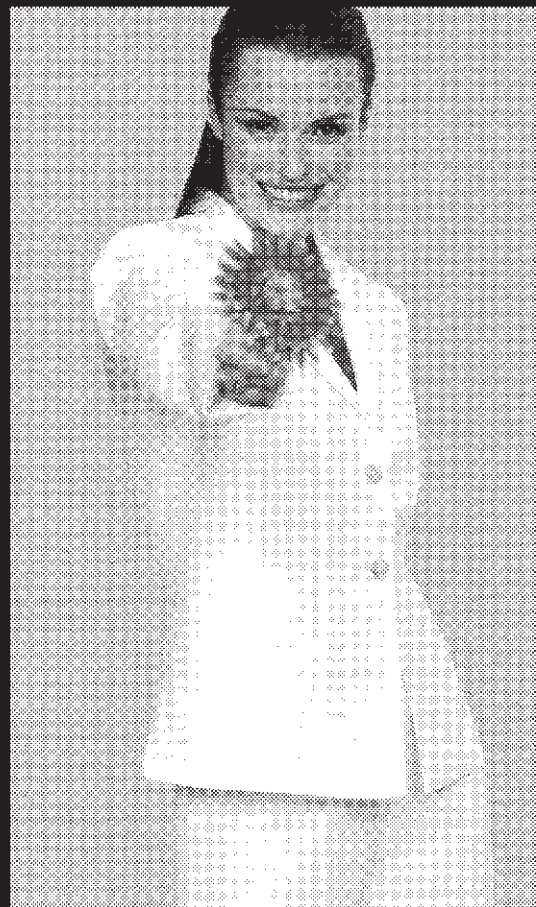
SOLDES

JUSQU'À

50%

DE RÉDUCTION

Nos collections féminines de designers sont grandement réduites. Il faut faire vite !
Marchandise sélectionnée.



AILES
LES AILES DE LA MODE

Je me fais plaisir

2871009

Une jeune femme conteste une facture de 700 dollars de la DPJ

ÉRIC PLOUFFE

Une jeune Montréalaise de 19 ans, Mélanie Samaha, compte se défendre seule devant les tribunaux pour contester une facture de 700 dollars que la Direction de protection de la jeunesse (DPJ) lui a envoyée pour payer une partie de son séjour en famille d'accueil. Une somme qui représente tous ses espoirs de bâtir une nouvelle vie.

Abandonnée par son père vers l'âge de deux ans et victime de violence physique et psychologique de la part d'une mère prostituée et toxicomane, l'adolescente a fait appel, à 15 ans, à la DPJ pour se faire héberger dans un milieu un peu plus paisible. « Je ne voulais pas devenir comme ma mère », confie Mélanie.

La jeune fille a séjourné dans une famille d'accueil à La Prairie jusqu'en décembre 1998. Entre-temps, elle poursuivait ses études dans une école secondaire et dénichait un emploi comme plusieurs autres adolescents de son âge.

Chaque semaine, elle travaillait une vingtaine d'heures comme téléphoniste dans une entreprise de produits naturels. Elle voulait amasser suffisamment d'argent pour voler de ses propres ailes à 18 ans. « Je voulais me responsabiliser et faire quelque chose de ma vie. J'avais besoin d'argent et je savais que je ne pouvais pas compter sur ma famille pour m'aider », raconte la jeune femme mince aux cheveux courts.

Vers le mois d'avril 1998, Mélanie Samaha reçoit une première lettre des Centres jeunesse de Montréal (CJM), dont relève la DPJ. En

vertu de la loi sur la contribution parentale, cette lettre l'enjoint de verser un sixième de son salaire brut pour payer une partie de son séjour en famille d'accueil. « J'ai payé les deux premiers mois, mais ensuite ça m'a tellement enragée que j'ai décidé de ne plus payer et d'attendre de voir ce qui allait arriver. »

Elle a attendu jusqu'à hier avant de prendre la décision de contester la facture devant un juge. Si elle perd sa cause, elle devra ajouter 300 \$ pour les frais judiciaires de la Cour du Québec. La jeune femme aurait aimé bénéficier de l'aide juridique, mais elle n'est pas admissible.

La DPJ n'a pas voulu commenter le cas de Mélanie Samaha. La famille d'accueil et la travailleuse sociale de la jeune femme ont confirmé le récit, mais n'ont pas voulu non plus se prononcer. La chef du service fidéicommissaires aux CJM, Diane Dumontais, explique que, peu importe l'âge, personne n'échappe à la règle de la contribution parentale. « Les parents ou les enfants doivent assumer une responsabilité financière. Le placement d'un enfant en famille d'accueil, ce n'est pas gratuit », dit Mme Dumontais. La règle stipule qu'une personne hébergée qui reçoit un revenu mensuel dépassant 125 \$ doit payer sa contribution parentale.

Mélanie ne comprend toujours pas comment l'organisme peut à la fois aider les jeunes en difficulté et leur mettre des bâtons dans les roues. Si elle devait perdre sa cause, elle verra fondre ses économies et devra reporter son projet de suivre des cours de couture et d'acheter une machine à coudre. « Je ne savais pas que si je travaillais, j'aurais à payer, lance la jeune femme l'air dépité. Si j'avais su, je me serais concentré sur mes études. Je me demande aujourd'hui si le BS n'était pas une meilleure solution. »

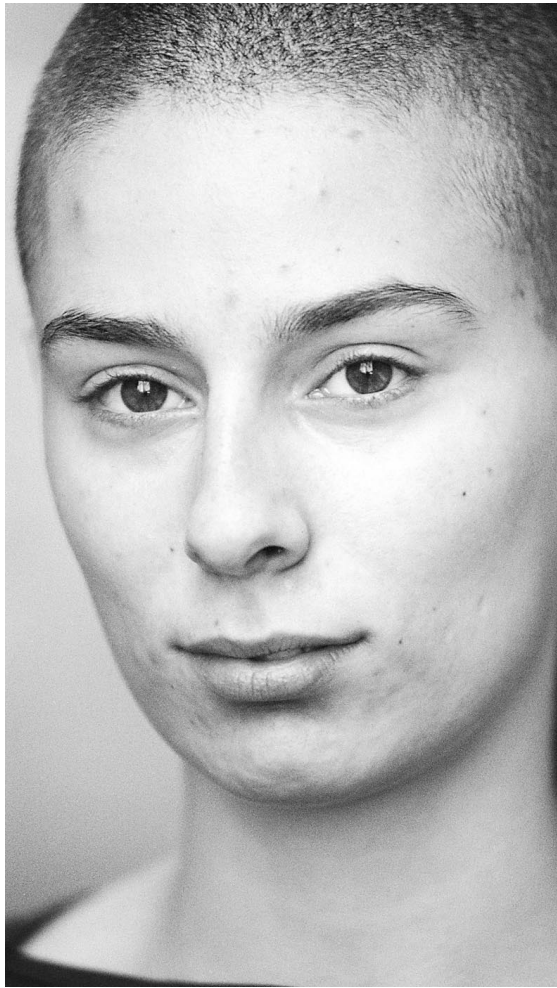


PHOTO PATRICK SANSAÇON, La Presse ©

Mélanie Samaha, 19 ans, a décidé de contester une facture de la DPJ.

EN BREF

Deux morts sur la route

■ Dans la nuit de lundi à hier, deux hommes ont perdu la vie dans des accidents de la route à Saint-Hubert et à Senneville. Les deux accidents se sont produits dans des portions de la route qui étaient en réparation; dans les deux cas, les conducteurs ont totalement fait fi de la signalisation invitant à la prudence. Vers 23h30, David Gilbert, 23 ans, file à toute allure en moto sur la route 116. Selon les policiers de Saint-Hubert, le jeune homme roulait approximativement à 200 km/h. Il a d'abord heurté un homme au travail, qui a été grièvement blessé, puis a accroché deux pièces d'équipement pour finalement frapper violemment un camion. Environ une heure plus tard, sur la route Transcanadienne à Senneville, un camion entre dans une zone de travaux publics où la circulation est très lente. Sans même freiner, le camion-remorque emboutit un autre camion qui se trouvait juste devant lui. La victime est un Ontarien de 64 ans, Harper James Olivier. Des enquêtes sont en cours pour expliquer ces drames; il appert toutefois que la signalisation était adéquate aux deux endroits.

L'ex-policier Cloutier plaide coupable

■ Un ancien policier de la Sûreté du Québec à Cowansville, Jean-François Cloutier, a plaidé coupable à deux accusations de fabrication de faux documents qui sont à l'origine de la condamnation de deux de ses collègues, Pierre-Yves Deragon et Marcel Brodeur (respectivement douze et neuf mois d'emprisonnement ferme. Les sentences sont en appel). Le plaidoyer de culpabilité a été enregistré sans tambour ni trompette devant le juge Lucien Roy au palais de justice de Longueuil, le 14 juin dernier. Cloutier est passible d'une amende de 2000 \$ ou d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 18 mois. L'ancien agent de la SQ a déclenché une histoire d'entrave à la justice en rédigeant de faux rapports d'alcoolémie pour disculper la fille d'un de ses collègues en janvier 1997. Les deux accusations portaient sur la fabrication d'un faux rapport d'alcootest et d'un faux certificat de technicien qualifié. Jean-François Cloutier recevra sa sentence le 14 juillet au palais de justice de Longueuil.

Menaces de mort contre Jean Chrétien

■ Sylvain Arsenault, 44 ans, a comparu hier au palais de justice de Thetford Mines pour répondre à une accusation de menaces de mort à l'endroit du premier ministre du Canada, Jean Chrétien. Il devra subir un examen psychiatrique au Centre hospitalier universitaire de l'Estrie, à Sherbrooke, afin de déterminer son aptitude à subir son procès. Il reviendra au palais de justice le 14 juillet. Les agents de la Sûreté municipale de Thetford Mines-Black Lake ont procédé à son arrestation vers 5 h mardi, après avoir reçu un appel de la réceptionniste d'un hôtel de Thetford Mines. Arsenault a d'abord demandé à la préposée à l'accueil si elle connaissait Jean Chrétien, avant de lui faire part de son intention de le tuer.

L'extradition de Haouari examinée aujourd'hui

■ Moktar Haouari, un Algérien arrêté en janvier à Montréal pour implication présumée dans un complot terroriste, comparait aujourd'hui devant un tribunal montréalais qui examinera la demande d'extradition déposée par les États-Unis. Moktar Haouari, 31 ans, est soupçonné d'être lié à Ahmed Ressam, un Algérien de Montréal, qui a été arrêté peu avant Noël près de Seattle alors qu'il tentait de faire passer plus de 50 kilos d'explosifs.

SEARS

ÉPARGNEZ 13%*

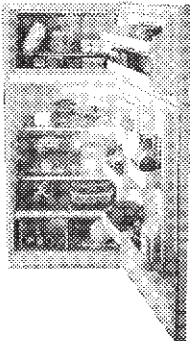
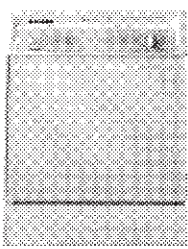
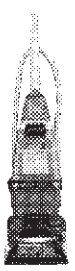
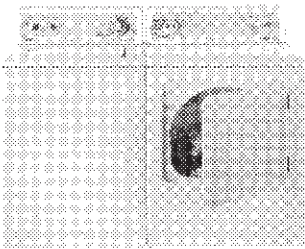
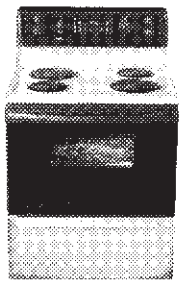
sur **tous** les gros appareils ménagers, aspirateurs[†] et machines à coudre Kenmore^{MD} à prix ordinaires

*Sears déduira du prix de l'article le montant équivalant à celui qui sera payé pour la TPS et la TVQ, ce qui signifie que le montant total de l'achat, toutes taxes comprises, ne dépassera pas le prix de l'article. La déduction équivalant au montant des taxes ne s'applique ni aux achats faits dans le cadre de toute exonération de taxes, ni aux frais de livraison, de contrat d'entretien et d'installation. L'offre s'applique à la marchandise des magasins Sears. À l'exclusion des achats par catalogue. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 2 juillet 2000. †R/20 Couture et entretien des soies; sauf les aspirateurs avale-tout

ÉPARGNEZ 7%**

sur **tous** les gros appareils ménagers et aspirateurs[†] de grandes marques à prix ordinaires

**Sears déduira 7% du prix de l'article. L'offre ne s'applique ni aux achats faits dans le cadre de toute exonération de taxes, ni aux frais de contrat d'entretien, de livraison et d'installation. L'offre s'applique à la marchandise des magasins Sears. À l'exclusion des achats par catalogue. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 2 juillet 2000.



Et, avec la carte Sears, pas de paiement avant un an pour tous les gros appareils ménagers

Pas de paiement jusqu'en juin 2001, sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears. Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. À l'exclusion des articles de nos Centres et magasins de liquidation et des achats par catalogue. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 2 juillet 2000. Renseignez-vous.

SEARS

NP0651100

Copyright 2000, Sears Canada Inc.

2887035

**2871293
Not Ready**

Hockey, synergie et profits

Comment va votre synergie ce matin ? Il ne faut pas négliger sa synergie. Il paraît qu'il y a de l'argent à faire avec la synergie, ce n'est pas Dieu croyable.

Tout le monde cherche sa synergie. Même le Canadien de Montréal. L'idée, si j'ai bien compris, c'est qu'il faut mettre en commun divers types d'entreprises qui convergent, sans quoi on est menacé de désuétude économique à très court terme.

Ce sont les fameux contenants qui cherchent désespérément des contenus.

Dans la nouvelle économie, ne me demandez pas pourquoi, il faut tout mettre ensemble. Avant, quelqu'un pouvait vendre des bouteilles à un autre qui les remplissait de bière. Maintenant, il paraît qu'il faut réunir dans une même société les fils de câble, les émissions de télé et les commanditaires de l'émission.

Tout ça pour dire que le Canadien a un problème de synergie. Et moi qui croyais que c'était un problème à l'aile droite.

■ ■ ■

Daniel Lamarre, président de TVA, résume très bien l'idée. Non seulement il est à la tête d'un réseau de télé qui baigne dans le nouvel environnement électronique, mais il a également été un conseiller de premier plan auprès du Canadien, du temps qu'il travaillait chez National.

« Il y a deux types d'acheteurs potentiels pour le Canadien, dit-il. Le premier type, c'est quelqu'un qui possède une grande fortune personnelle et qui adore le hockey. Comme les familles derrière certaines équipes de sport aux États-Unis et comme les Molson l'ont été avec le Canadien et les Bronfman avec les Expos.

« Mais ce modèle est de moins en moins évident aujourd'hui. À une certaine époque,

on pouvait penser être propriétaire d'une équipe de sport professionnel sans craindre d'y perdre trop d'argent. C'est beaucoup plus risqué maintenant.

« L'autre type d'acheteur potentiel, ce sont des entreprises comme Bell, qui vient d'acheter le réseau de télévision CTV, et (les canaux spécialisés en sports) TSN et RDS. Bell a aussi un secteur Internet.

« Il ne faut plus regarder le Canadien comme une équipe de sport professionnel. Le modèle actuel ne fonctionne plus, ce n'est plus rentable. Il faut regarder ça comme une entreprise intégrée de divertissement (sport et spectacles au Centre Molson) qui possède une des rares marques de commerce à pouvoir traverser les frontières, le Canadien. La clé, c'est le contenu. »

D'accord, mais ça ne nous dit pas comment le club devient rentable.

« Le modèle dans le genre, c'est le Madison Square Garden : des spectacles, du hockey et on amène ces produits-là sur Internet.

« Il est très possible qu'un jour, le hockey ne sera disponible que sur Internet ou à la télé payante » et plus du tout à la télé conventionnelle, dit-il.

Très bien, mais ce modèle « intégré » d'entreprises de distribution et de « contenu » suppose quand même une chose : pour intéresser les consommateurs minimalement, le club doit bien jouer au hockey. Ce qui veut dire réinvestir massivement dans l'équipe pour l'améliorer. M. Lamarre est d'accord. Le problème dans l'état actuel des choses, c'est que le « vieux modèle » ne per-



Yves
BOISVERT

met pas d'espérer suffisamment de revenus pour « acheter » de super-joueurs.

Et TVA, au fait, est-elle intéressée ? « Non. Nous sommes très présents dans le domaine du spectacle, pas dans le domaine du sport. Il n'y aurait pas de synergie intéressante. »

■ ■ ■

Pierre Boivin, le patron du Canadien, a dit sensiblement la même chose, hier. On entre dans une ère où le modèle de l'équipe qui se contente d'avoir des partisans qui vont la voir jouer est révolu. C'est maintenant une course au contenu.

Il paraît que l'on regarde du côté de l'Europe. Que des sociétés de câble seraient intéressées à acheter le club, qui deviendrait un véhicule permettant à Molson de percer le marché européen, d'où elle est absente. M'est avis qu'il faudra améliorer sensiblement le jeu de cette équipe pour convaincre les Tchèques ou les Finlandais de boire de la Molson dans ces pays de bière, mais bon, ce sont eux les connaisseurs.

Il faudra en tout cas être inventif. D'après Pierre Boivin, trois équipes de la Ligue nationale de hockey ont fait des profits cette année — sur 28. Le Canadien n'était pas de ce trio.

Quelques chiffres compilés ce printemps dans une enquête du magazine *Sports Illustrated*, juste pour le plaisir du vertige (attention, ça grimpe) : dans la Ligue nationale, les salaires ont augmenté de 380 % depuis 1990. Le prix des billets a augmenté de 80 % depuis 1991.

Le coût de la sortie à un match de hockey a connu une hausse de 32 % dans les cinq dernières années, alors que l'inflation est minimale. Le magazine a calculé qu'il en coûte en moyenne 368 \$ pour une sortie pour quatre pour un match du Canadien (quatre billets « moyens », stationnement, quatre hot dogs, quatre boissons gazeuses, deux bières, deux programmes et deux casquettes). Parmi les raisons de ne pas aller voir un match, le coût est cité comme la première dans les sondages.

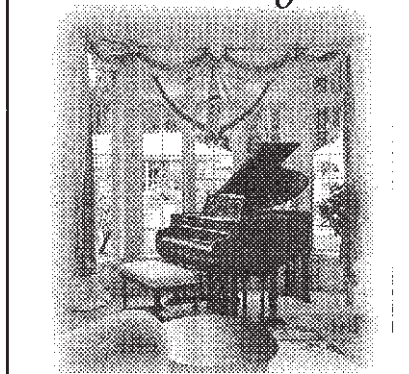
Les nouveaux amphithéâtres sont fréquentés par des gens dont les revenus sont en moyenne de 81 000 \$ US, soit les 15 % les plus riches de la population nord-américaine. Ces données sont confidentielles, mais selon le magazine, dans la LNH, 60 % des billets de saison sont détenus par des sociétés ou des cabinets de professionnels. Le partisan « ordinaire » se retrouve loin, très loin derrière...

À Montréal, les foules sont encore très bonnes, parmi les meilleures de la ligue. Le Centre Molson est d'ailleurs le seul amphithéâtre capable d'accueillir plus de 20 000 personnes (21 273 au maximum). Mais les salles comblées se font rares. Et le début de la saison 1999-2000 a été assez médiocre : les assistances étaient en baisse de 5 % par rapport à l'année précédente. Le Canadien a mieux fait après Noël et a terminé la saison avec une moyenne de 20 206 spectateurs. C'est 535 de moins que l'année précédente. C'est-à-dire 2,6 %. Quand les marges de profit sont minces ou inexistantes, c'est non négociable.

Autrement dit, l'avenir est peut-être à la synergie, mais quiconque achètera le Canadien se lancera dans une industrie profondément malade.

yboisver@lapresse.ca

Nous habillons les fenêtres



Quel que soit votre style... quel que soit votre budget... nous pourrions habiller vos fenêtres de centaines de façons. Ajoutez de l'élégance à vos fenêtres, appelez notre service d'achat à domicile ou visitez le magasin Linen Chest le plus près de chez vous.

Levalor HunterDouglas Holican
Politique de bas prix garantis
Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, non seulement nous respectons ce prix, mais nous vous accordons un rabais additionnel de 10 %.

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST
Centre Rockland (514) 341-7810
Promenades de la Cathédrale (centre-ville) (514) 282-9525
Décor Dépôt, les Galeries Lavoie (450) 681-9090
Place Portobello, Brossard (450) 671-2202

Chic AUVENTS
Depuis 1978
RABAI PRÉSAISON

LE SPÉCIALISTE DE L'AUVENT RÉTRACTABLE
Avec **Chic** combattez la chaleur!
Température inférieure de 15°
SALLE D'EXPOSITION :
5515, ch. Queen Mary, local 101
Horaire : lun. au ven. de 9 h à 17 h, sam. de 10 h à 16 h.
Composez (514) 489-8900 pour obtenir une ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE.

COURS DE LANGUES
Anglais, Français, Espagnol, Italien.
Y M C A
PROCHAINES SESSIONS (jour, soir)
3 juillet et 31 juillet
Inscrivez-vous aujourd'hui!
Centre-ville : (514) 849-8393
postes 709, 719
Hochelega-Maisonnette : (514) 255-4651

loto-québec
Banco
Tirage du 2000-06-27
05 07 10 11 12
13 14 16 17 25
28 32 44 46 50
52 57 58 66 68
NUMÉRO : 234145
Tirage du 2000-06-27
3 4
839 9428
Extra
Tirage du 2000-06-27
NUMÉRO : 234145
T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA fibrose kystique
Combattez la fibrose kystique
1-800-363-7711

PUBLICITÉ Ce que tous les aînés devraient savoir au sujet des hypothèques inversées

Grâce au Programme Canadien de Revenu Résidentiel, les aînés âgés de 62 ans et plus peuvent tirer de leur patrimoine un montant en espèces de 15 000 \$ à 200 000 \$ comptant.

Le programme est aussi appelé hypothèque inversée parce que vous n'avez rien à rembourser tant que vous résidez dans votre maison. Le capital et les intérêts sont remboursés par vos héritiers, ou vous-même si vous décidez de vendre.

Vous n'avez pas à vendre votre maison pour avoir accès à l'argent dont vous avez besoin. Vous demeurez dans la maison que vous aimez et vous conservez toujours votre droit de propriété.

Vous pouvez déménager ou rembourser l'hypothèque quand vous le voulez. Votre participation au programme n'affectera pas votre supplément de revenu garanti.

Le programme vous donne accès à des fonds sous forme de rente viagère mensuelle, de montant en espèces ou une combinaison des deux.

Bon nombre d'aînés utilisent le programme pour améliorer leur style de vie : avoir de l'argent pour voyager, rénover leur maison ou acheter une voiture.

«Un grand merci d'avoir réglé nos affaires financières avec autant de courtoisie et de compétence. Nous sommes ravis de notre programme et beaucoup plus rassurés quant à l'avenir.»

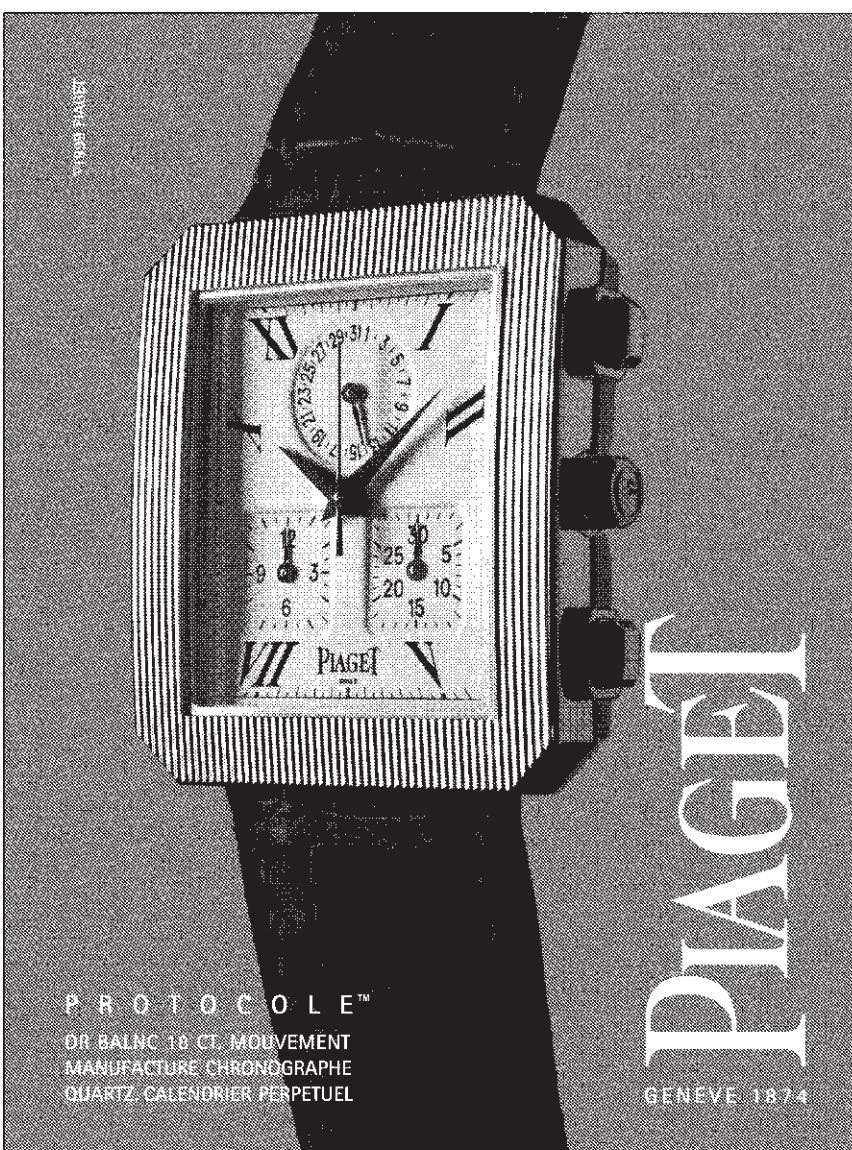
G.B., Maple Ridge

Vous pouvez obtenir de l'information sur ce programme auprès du Groupe Financier Banque Royale, de la Banque Toronto-Dominion, de la Banque Scotia ou de la Banque Nationale.

Pour savoir comment le Programme Canadien de Revenu Résidentiel peut améliorer votre vie, appelez sans frais le 1 888 749-9785 et commandez une trousse d'information gratuite et sans obligation.

PROGRAMME CANADIEN DE REVENU RÉSIDENTIEL

Appelez sans frais au 1 888 749-9785 aujourd'hui.



PROTOCOLE™
DR BALNC 18 CT. MOUVEMENT
MANUFACTURE CHRONOGAPHE
QUARTZ. CALENDRIER PERPETUEL

PIAGET
GENEVE 1874

CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978

2020 rue de la Montagne 845-4651

C'est le temps... pensez-y...
Le iMac le plus accessible! **1065\$****
Rabais instantané de 500 \$*

iMac
• Processeur G3 350 mhz
• Mémoire vive de 64 Mo
• Disque rigide de 6 Go
• Lecteur CD-ROM
• Écran 15"
• Modem 56K
• Garantie 1 an

MICRO BOUTIQUE
Brancher les familles sur Internet
6615, avenue du Parc, Montréal
Stationnement réservé à l'arrière au 6640, Jeanne-Mance 514.270.4477
Concessionnaire autorisé

* Rabais instantané de 500 \$ du programme «brancher les familles» du gouvernement du Québec (incluant taxes).
** Après rabais de 434,69\$ du programme «brancher les familles» taxes en sus, rabais total de 500\$ du gouvernement. Tous les détails en magasin. Prix régulier 1499 \$
Apple et le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc., enregistrées aux États-Unis et autres pays.

CNT vous informe!
La Commission des Normes du Travail

Le 1^{er} juillet est un jour férié!

Le samedi 1^{er} juillet, jour de la fête du Canada, est un jour férié en vertu de la Loi sur les normes du travail.

Si vous travaillez habituellement le samedi et que vous avez 60 jours de service continu, vous avez droit à un congé payé.

Si vous devez travailler ce samedi 1^{er} juillet, même si habituellement vous ne travaillez pas cette journée là, vous avez droit, en plus de votre salaire, à un congé payé que l'employeur doit vous accorder dans les trois semaines précédant ou suivant ce congé, ou à une indemnité.

Pour plus d'information concernant le congé férié du 1^{er} juillet, ou sur toute autre norme du travail, communiquez avec les services à la clientèle de la Commission des normes du travail.

Grande région de Montréal : (514) 873-7061
Ailleurs, au Québec (sans frais) : 1 800 265-1414
Internet : <http://www.cnt.gouv.qc.ca>

Québec
Commission des normes du travail

Les normes du travail, comme les gens, ça se respecte !

Actualités

Les dépenses par élève plus élevées à la CSDM

Des besoins plus grands et des bâtiments plus âgés expliquent l'écart

MARC THIBODEAU

Les dépenses par élève de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) sont considérablement plus élevées que la moyenne provinciale. Elles sont aussi supérieures à celles des autres commissions scolaires de la région métropolitaine, indiquent les *Indicateurs de gestion 1998-1999* produits par le ministère de l'Éducation.

À la CSDM, le coût par élève était cette année-là de 5046 \$ alors que la moyenne provinciale était de 4681 \$, a constaté *La Presse*. Dans la région, seule la Commission scolaire English-Montréal, à 4773 \$, présentait également un coût par élève supérieur à cette moyenne.

Les dépenses par élève pour les activités de soutien à l'enseignement et à la formation ainsi que pour les activités « relatives aux biens meubles et immeubles », soit 1034 \$ et 529 \$, étaient aussi sensiblement plus élevé que les moyen

nes provinciales, respectivement de 963 \$ et 438 \$.

Le directeur des opérations financières et budgétaires au ministère de l'Éducation, Jean Bouchard, estime, quoi qu'il en soit, que la CSDM est bien gérée. Plusieurs facteurs, note-t-il, expliquent les écarts relevés. D'abord, la commission scolaire accueille un plus grand nombre d'élèves handicapés et d'élèves souffrant de troubles d'apprentissage, ce qui augmente ses besoins en personnel et ses coûts. Les classes d'accueil y sont aussi concentrées. Enfin, la part d'élèves inscrits en formation professionnelle ou en formation aux

adultes, une voie plus coûteuse, est aussi plus élevée.

L'écart en ce qui a trait aux activités de gestion immobilière découle des frais de « conservation » des bâtiments. L'âge moyen de ceux de la CSDM, qui est de 45 ans, est sensiblement plus élevé que la moyenne et explique les dépenses additionnelles devant être encourues, note M. Bouchard. Le ministère, précise-t-il, procède habituellement à des comparaisons en considérant des commissions scolaires de même taille. Or, la CSDM, qui accueille plus de 70 000 élèves, n'a pas d'équivalent à l'échelle de la province.

« On dit souvent qu'il y a des

économies d'échelle dans les grosses organisations, mais ce n'est pas nécessairement toujours le cas. Il y a d'autres coûts qui entrent en ligne de compte », dit M. Bouchard.

Les indicateurs de gestion, relève-t-il finalement, sont fournis aux commissions scolaires pour leur permettre de comparer leur performance respective.

Ils constituent un outil précieux pour le ministère lorsqu'une commission scolaire se trouve en difficulté financière et doit présenter un plan de redressement puisqu'ils permettent de mettre en relief les points problématiques.

La CSEM devant les tribunaux pour contrer le ministre Legault

MARC THIBODEAU

La Commission scolaire English-Montréal (CSEM), qui refuse mordicus de céder une école à la Commission scolaire de Montréal (CSDM) en dépit des demandes répétées du ministre de l'Éducation, François Legault, s'adressera aux tribunaux pour l'empêcher d'imposer sa volonté.

L'Assemblée nationale a approuvé à la mi-juin un projet de loi qui permet au ministre de transférer unilatéralement l'école Francesca Cabrini ou l'école Emily Carr à la CSDM si la commission scolaire anglophone refuse de le faire avant le 30 juin.

À quelques jours de l'échéance, la CSEM a plutôt choisi de s'adresser à la Cour supérieure pour que soient déclarés « inconstitutionnels et inopérants » les articles de la loi qui s'appliquent à la commission scolaire.

Dans une requête présentée le 26 juin, elle affirme que ces articles contreviennent à l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés garantissant aux citoyens canadiens de la minorité francophone ou anglophone le droit de faire instruire leurs enfants dans des établissements « de la minorité linguistique financés sur les fonds publics ».

La CSEM évoque par ailleurs l'article 6 de la Charte des droits et libertés de la personne, prévoyant que « toute personne a le droit à la jouissance paisible et à la libre disposition de ses biens ».

Elle avance que la loi du ministre Legault est « clairement abusive », notamment parce qu'elle prive « sans raison » les conseils d'établissement des écoles concernées de la consultation prévue dans la Loi sur l'instruction publique en cas de fermeture.

La CSEM demande parallèlement que l'application des articles qui la touchent soit suspendue jusqu'à ce que la cause ait été entendue.

L'une des avocates chargées du dossier, Marie Michelle Lavigne, a convenu hier qu'il ne serait pas aisé de convaincre le juge d'accorder un tel sursis. « Ce n'est pas facile mais ce n'est pas impossible », a-t-elle déclaré.

La commission scolaire affirme de son côté qu'elle veut faire « tout ce qui est possible » pour éviter que le ministre Legault puisse procéder. « Il ne nous reste pas grand temps pour agir avant le 30 juin », a commenté hier son porte-parole, Michael Cohen.

Le porte-parole du ministre s'est contenté d'indiquer pour sa part que le gouvernement défendra sa loi.

Si la CSEM n'obtient pas le sursis souhaité, le ministre officialisera dès le début de la semaine prochaine le transfert de Francesca Cabrini ou d'Emily Carr, assure-t-il.



De gauche à droite, Lindsay Charles, l'une des deux animatrices de la Coopérative jeunesse de services Esprit du futur, dans Parc Extension, vérifie avec Maria Petropoulos et Ana-Laura Mazariego l'horaire de travail de la quinzaine de membres de la coopérative.

Où va-t-on trouver des sous?

PASCALE BRETON

L'avenir est incertain pour neuf des 19 Coopératives jeunesse de services (CJS) de Montréal. Leur financement provenant du programme de Fonds de lutte contre la pauvreté s'est terminé le 21 juin et il faudra vraisemblablement attendre l'automne avant d'espérer obtenir une nouvelle source de revenu.

Les CJS, principalement actives l'été, permettent aux adolescents de 14 à 17 ans de créer leur propre emploi tout en apprenant le fonctionnement d'une entreprise. Les jeunes sont responsables de la comptabilité, de la gestion du personnel, de la promotion ainsi que de la gestion des contrats, que ce soit de peinture, de jardinage ou de gardiennage par exemple.

À Montréal, où les coopératives donnent du travail à environ 300 jeunes, la moitié étaient financées depuis deux ans par le Fonds de lutte contre la pauvreté. C'est le cas de la CJS Parc Extension qui a reçu 145 000 \$ en 1998 et 1999. Le Fonds a maintenant modifié ses critères d'accessibilité et les projets devront être revus.

Les coopératives pourraient peut-être profiter du nouveau Fonds jeunesse de 240 million alloué lors du récent Sommet de la jeunesse, mais cette nouvelle source de financement ne

sera disponible qu'à l'automne et, d'ici là, l'incertitude règne. Une subvention de 1,4 million vient aussi d'être donnée au Regroupement québécois des coopérateurs et coopératrices du travail (RQCCT) pour qu'il le redistribue aux différentes CJS.

« On ne sait pas ce qui va arriver. Peut-être allons-nous devoir fermer la CJS pour une période de deux ou trois mois, le temps de se remettre en place. Pour des coopératives comme la nôtre qui fonctionnent 12 mois par année, c'est difficile, il y a beaucoup d'instabilité », explique Richard Vachon, directeur du Centre communautaire Jeunes Unies de Parc Extension, qui parraine la Coopérative jeunesse de services.

Les CJS sont pourtant en pleine expansion. « Il y en avait 33 en 1996 et on en compte aujourd'hui 103 dans toute la province. Une vingtaine existent sur une base annuelle », note Louis Grenier, coordonnateur du volet CJS au RQCCT.

Les coopératives ne relèvent pas d'un programme gouvernemental, mais résultent de l'effort des communautés locales qui les mettent sur pied. « C'est ce qui fait la force des CJS », lance M. Grenier. La difficulté est toutefois de trouver du financement, qui provient de sources variées : Fonds de lutte contre la pauvreté, Placement Carrière Été ou d'autres programmes gouvernementaux. Les coûts de fonctionnement d'une telle entreprise en période estivale varient entre 14 000 et 20 000 \$

tandis qu'ils grimpent entre 30 000 et 70 000 \$ sur une base annuelle.

Du côté de Parc Extension, la période de recrutement vient de se terminer et les jeunes envisagent l'été avec optimisme. Mais l'animatrice Catherine Leblanc prévoit des changements. « Mon salaire a déjà baissé de 20 %, il faudra trouver une nouvelle subvention cet automne », dit-elle.

Les adolescents apprennent beaucoup au sein des coopératives tout en se créant un réseau d'amitié. « Nous sommes privilégiés, affirme Ana-Laura Mazariego. J'ai 18 ans et mon curriculum vitae contient déjà des expériences dans l'animation d'un conseil d'administration, en comptabilité, en gestion de personnel et en promotion. »

« C'est une expérience très profitable parce que j'ai acquis de nouvelles connaissances, je me suis fait de nouveaux amis tout en faisant de l'argent », confie Maria Petropoulos, âgée de 14 ans.

Chacune des CJS a ses particularités. Celle de Parc Extension doit composer avec une population à 92 % immigrante. Beaucoup d'efforts ont été faits pour offrir de menus services aux résidants et leurs distribuer les dépliants d'informations dans plusieurs langues. Ce qui fait dire à l'animatrice que si la CJS doit fermer ses portes quelque temps cet automne, elle va encourager les jeunes à se réunir malgré tout et à persévérer dans leurs efforts.

L'Internet va transformer l'université

FRANÇOIS BERGER

Le recours de plus en plus fréquent au réseau Internet dans le domaine de l'éducation va provoquer d'ici quelques années des fusions entre universités, comme on assiste aujourd'hui à des fusions d'entreprises de l'ancienne et de la nouvelle économie dans le secteur des communications, pense une experte.

Déjà, l'Internet force les universités à miser davantage sur l'éducation et la formation à distance et à collaborer entre elles, comme en Europe où se développent depuis peu des consortiums universitaires, a constaté hier à Montréal Betty Collis, professeure de l'Université de Twente, aux Pays-Bas. Mme Collis fait partie du comité organisateur de la conférence Ed-Media 2000, un colloque international sur l'usage du multimédia et des télécommunications en éducation supérieure.

Après la collaboration et les consortiums,

les fusions entre universités sont la prochaine étape, a dit Mme Collis en marge du colloque réunissant à Montréal, jusqu'à samedi, 1200 participants de 50 pays, sous l'égide de l'Association for the Advancement of Computing in Education (le colloque se déroule uniquement en anglais).

La distinction entre l'université traditionnelle et l'université à distance, comme la Télé-Université au Québec, va disparaître, croit l'universitaire d'origine canadienne.

Pourquoi conserver de gros campus et une multitude de facultés parmi une myriade d'institutions quand on peut tout trouver sur le Web ? Voilà la question à laquelle doivent maintenant répondre les universités, confrontées à une nouvelle génération d'étudiants déjà rompus aux technologies dernier cri comme l'Internet. « Le nouvel étudiant est déjà habitué à recourir à l'Internet pour trouver ce qu'il cherche, explique Mme Collis. Il se demande pourquoi il serait obligé d'aller s'asseoir dans une classe pour poursuivre ses études. »

À ce « nouvel étudiant » doit correspondre une nouvelle université, croit-elle, au mo-

ment où l'on parle beaucoup d'éducation « flexible » et de formation continue.

La crise financière qui frappe actuellement toutes les universités du monde se conjugue à l'émergence du nouveau média qu'est l'Internet pour forcer la naissance d'une « nouvelle université » constituée de « campus virtuels ». Selon Mme Collis, le mouvement est irréversible et la concurrence entre les universités va se développer autour de l'Internet durant les cinq à dix prochaines années.

Déjà, on assiste à la désaffection de certains lieux ou campus physiques (ou « réels », par opposition aux lieux « virtuels » du Web), à la fermeture de succursales d'universités, par exemple, comme c'est le cas en Australie ou en Afrique du Sud, dit l'universitaire de Enschede, dans l'est de la Hollande.

De toute façon, il y a trop d'universités, ajoute-t-elle. L'Internet va permettre de ramener leur nombre — qui a explosé dans les années soixante et soixante-dix — à une plus juste proportion, d'autant plus que la crise financière est profonde.

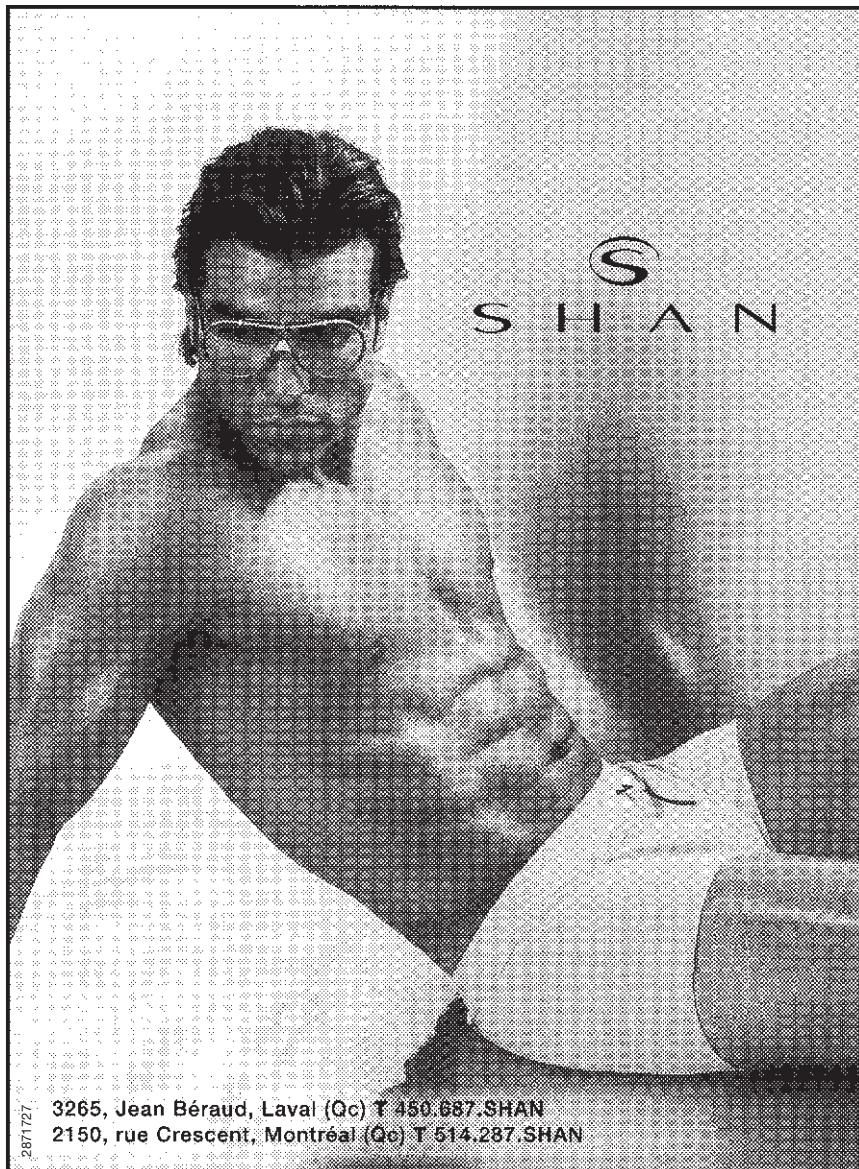
Dans l'université de demain, l'étudiant ne viendra plus en classe que deux ou trois fois

pendant une session, pour y assister à un cours magistral et y rencontrer ses collègues, illustre la professeure Collis. Le reste du temps, tout se passera à distance et le lieu physique n'aura plus beaucoup d'importance.

Même si la transition du campus réel vers le campus virtuel va s'accélérer, il ne faut pas croire que les vieilles pierres des universités ne vont plus servir, avertit Mme Collis. En fait, il y aura toujours un besoin pour les rencontres en chair et en os, particulièrement chez les jeunes étudiants en plein processus de socialisation, dit-elle.

Les écoles traditionnelles ont même une longueur d'avance sur les télé-universités, selon la professeure, parce qu'elles offrent la possibilité des rencontres en personne, en plus des échanges virtuels. Un autre participant au colloque de Montréal, le professeur Pierre Dillenbourg de l'Université de Genève, a résumé cette question de manière saisissante : « Monteriez-vous dans un avion si les pilotes étaient formés sur le Web ? », a-t-il demandé.

Pour en savoir plus
<http://www.aace.org/conf/edmedia>



SHAN

3265, Jean Béraud, Laval (Qc) T 450.687.SHAN
2150, rue Crescent, Montréal (Qc) T 514.287.SHAN

Journaux gratuits pour éloigner la concurrence



L'éditeur du Toronto Star, John Honderich, montre une copie du numéro de lundi du nouveau GTA Today.

GILLIAM LIVINGSTON
Presse Canadienne, TORONTO

Les deux journaux gratuits que lancent cette semaine Torstar et Sun Media à Toronto constituent d'abord et avant tout une mesure préventive pour éviter qu'un nouveau concurrent ne fasse son apparition sur le marché, affirment les analystes.

Sun Media a publié hier la première édition de son nouveau quotidien gratuit, le *FYI Toronto*, et Torstar doit lancer demain *GTA Today*, tous deux destinés aux banlieusards qui empruntent les transports en commun pour se rendre de leur domicile à leur lieu de travail.

Des informations selon lesquelles un éditeur européen, le Modern Times Group, songeait sérieusement à distribuer ses publications gratuitement dans certaines villes canadiennes, ont fait rapidement réagir les deux entreprises de presse.

« Elles ont l'avantage de posséder déjà des quotidiens dans cette ville (Toronto), ainsi que des réseaux de production et de distribution. Il est peu probable qu'un troisième joueur ose s'aventurer sur ce territoire », commente Bill Wolfenden, analyste en médias pour Deacon Capital.

« Les journaux doivent prendre des initiatives pour protéger leur territoire », affirme Michel Perreault, président de MGP Media Asset Management, de Montréal. D'autres médias tels qu'Internet font maintenant concurrence aux journaux. Des quotidiens de format réduit et plus concis plairaient peut-être aux lecteurs qui n'ont pas le temps de lire un quotidien, ajoute-t-il.

Lou Clancy, directeur du projet FYI Toronto, affirme que le Modern Times Group discute toujours de la possibilité d'offrir gratuitement un journal destiné aux banlieusards torontois. Le Toronto Sun, un journal de format tabloïd qui s'adresse déjà en partie aux banlieusards, voulait être le premier à occuper ce marché, dit-il.

Selon les analystes, la nouvelle guerre de journaux pourrait s'avérer plus ardue pour le Toronto Sun qui, contrairement au Star, compte sur la vente individuelle plus que sur la livraison à domicile.

M. Clancy croit pour sa part que les deux nouveaux journaux s'adressent à des publics différents.

FYI Toronto offre les grandes nouvelles de l'heure, des articles sur les sports et les divertissements, mais n'a pas les chroniqueurs réputés du Sun. Le journal cible les 18 à 35 ans, une catégorie de gens qui ne lisent pas le journal régulièrement.

... la STCUM y songe

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Un nouveau quotidien verra peut-être le jour à Montréal. Comme le font depuis hier deux éditeurs torontois, la STCUM songe à offrir à ses usagers un journal qui serait distribué gratuitement dans le métro.

« C'est un projet qui est à l'étude », avoue Serge Savard, porte-parole de la STCUM. Selon M. Savard, l'idée est assez sérieuse pour que l'on retrouve « bientôt » des présentoirs contenant ce journal original. « Mais pas la semaine prochaine », tient-il à préciser, puisque le quotidien est pour l'instant à l'état embryonnaire.

Contrairement à ce qui est offert à Toronto, le journal montréalais serait une collaboration entre la société de transport et un investisseur à déterminer. Voilà pourquoi on ne peut pas dire pour le moment si le journal mettra plus sur la nouvelle générale ou culturelle; cela dépendra du partenaire à venir. Chose certaine, la STCUM se réserverait une page à l'intérieur de chaque parution. « On pourrait passer des messages à la clientèle, donner des trucs de sécurité, indiquer les changements de routes », explique M. Savard qui précise qu'il n'est pas question que la société de transport se lance dans le monde de la presse. « Nous ne voulons pas faire compétition aux journaux qui existent déjà à Montréal », dit-il. La STCUM cherche d'ailleurs à travailler avec « des gens qui sont déjà dans l'impression ou dans les médias » pour profiter d'un personnel qualifié.

À Toronto, la situation est toute autre. L'un des quotidiens qui fait son apparition cette semaine est le fruit du groupe de presse Torstar qui publie notamment le *Toronto Star*, et l'autre, de son rival, Sun Media, qui a le *Toronto Sun*. Les éditeurs visent une clientèle qui ne lit pas les journaux régulièrement, ce qui serait le cas de plus de la moitié des usagers des transports en commun torontois, selon une étude. Les journaux, tout en couleurs, contiennent des nouvelles générales, culturelles et sportives, la plupart issues des quotidiens déjà existants. Les textes choisis sont assez courts pour faciliter la lecture à bord de l'autobus ou du métro.

Québec surveillera les transactions entre journaux

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne, QUÉBEC

Les libertés d'opinion et d'information doivent être assurées lors de la vente de journaux, estime la ministre québécoise des Communications, Agnès Maltais.

« Il faut que les conditions qui contrôlent la liberté d'opinion de prise de parole et de circulation de l'information soient dans le contrat de vente », a déclaré la ministre Maltais hier devant des journalistes.

Elle était interrogée sur la vente présumée du quotidien québécois *Le Soleil*, convoité par les propriétaires de *La Presse*.

« Le ministère joue un rôle de chien de garde et d'aviseur autour de ces transactions. La liberté d'information et de choix, de parole et d'opinion sont des enjeux autour de ces grands conglomérats qui sont en train de se créer dans le monde des communications », a déclaré Mme Maltais.

La ministre des Communications a promis la vigilance de son gouvernement dans ce dossier.

« On est très vigilant et j'espère qu'autour de cette transaction, on verra arriver des conditions qui feront qu'il y aura des cloisons entre les grands journaux », a-t-elle dit.

Mme Maltais s'est engagée à suivre la vente du quotidien *Le Soleil* de près. « On va veiller et surveiller, car on est toujours un peu inquiet quand on voit ces grandes concentrations », a-t-elle poursuivi.

La ministre a convenu que ce n'est pas à elle à déterminer si la transaction doit se faire ou non. « Mais ce qu'il faut, c'est qu'il y ait dans la transaction des conditions nécessaires à la séparation des médias. Il ne faut pas qu'on musèle la diversité des choix et des salles de rédaction », croit-elle.

Il y a un mois, le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, avait été plus vague à cet égard, estimant qu'il n'est « pas facile pour un gouvernement de bloquer une transaction dans le secteur privé. »

Power Corporation, propriétaire de *La Presse*, est « une institution très importante et très implantée au Québec, aussi habilitée que quiconque à acheter des journaux », avait reconnu le premier ministre.

Un des prédécesseurs de M. Bouchard, le regretté Robert Bourassa, avait bloqué à deux reprises dans le passé une tentative de Power Corporation d'acheter le quotidien *Le Soleil* de Québec.

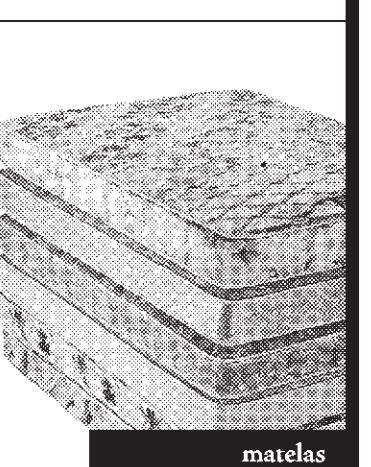


Le magasin de décor maison

le plus grand et le plus excitant au Canada

NOTRE FAMEUX SOLDE ANNUEL PARTOUT EN MAGASIN !

Jusqu'à **50%** de rabais sur la plus grande sélection d'articles de mode maison de première qualité au Québec

 bain
 literie
 matelas

 parures de fenêtre
 porcelaine • cristal • cadeaux
 articles de maison

BOUTIQUE de PRINTEMPS Garantie
CHACQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE
Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10 %

Fieldcrest SHEFTEX <i>European Home</i> CROWN CRAFTS <i>Croskill</i> Wamsutta Springmaid	Sealy SIMMONS Levolor HunterDouglas DUTAILIER lawrence Textilier PUIFORCAT	Royal Doulton Wedgwood MIKASA Villeroy & Boc <i>Noritake</i> LENOX ROYAL ALBERT	STEVENS GUESS? Dan River <i>Moriseau</i> <i>Rosenthal</i> PFALTZGRAFF PORTMEIRION	KOSTA BODA Orrefors Waterford ONEIDA ROBBE & BERKING Spode GORHAM	Aynsley BRAUN TEFAL KRUPS LAGOSTINA KitchenAid <i>Moulinex</i>
---	---	---	--	---	---

literie • édredons de duvet • matelas • porcelaine • serviettes • appareils électriques • batteries de cuisine stores • tentures • papier peint • service de décoration à domicile gratuit • articles-cadeaux boutique pour bébé • tapis • cristal • cuisine • figurines • lits en laiton • et plus encore !



LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON

LINEN CHEST

Service à domicile GRATUIT
331-5260

Centre Rockland
341-7810

Place Portobello Brossard
671-2202

Les Galeries Laval
681-9090

La Cathédrale (Centre-ville)
282-9525

Tout pour la maison aux prix garantis les plus bas !

La citoyenneté québécoise sera mise sous examen

ALEXANDRE SIROIS

Québec veut favoriser la réflexion sur la « citoyenneté québécoise » et jeter les bases d'un « véritable contrat civique » dès l'automne prochain, à l'aide d'un forum, a indiqué hier le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Robert Perreault.

À l'occasion du 25^e anniversaire de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec, le ministre s'était déplacé à Montréal pour annoncer la tenue d'un forum national sur la citoyenneté et l'intégration, qui aura lieu à Québec les 21 et 22 septembre.

« Je pense que ce n'est pas un hasard si je lance cette invitation le jour même de l'anniversaire de la Charte. Car, en quelque sorte, les droits, libertés et valeurs affirmés par la Charte sont des composantes essentielles de la citoyenneté au Québec », a déclaré M. Perreault. Le ministre a dit vouloir, avec ce forum, « proposer une réflexion, des orientations, en matière de citoyenneté et d'immigration (et) définir des moyens d'actions les plus susceptibles de faire connaître, comprendre et apprécier la citoyenneté québécoise, ainsi que d'accroître la participation civique ». Il souhaite « associer l'ensemble des partenaires québécois » à l'événement.

Politique du patrimoine

« Les Québécois forment un peuple, et ce peuple s'est doté, au cours de son histoire, d'institutions publiques qui lui sont propres. Il existe une citoyenneté québécoise spécifique qui transcende les appartenances politiques, ethniques ou idéologiques », a soutenu le ministre, qui a livré un plaidoyer en faveur de ce qu'il a qualifié de véritable contrat civique.

« Un engagement qui convie toutes les Québécoises et tous les Québécois à affirmer que, par-delà ce qui les différencie, il existe un dé-

nominateur commun qui réunit tous les citoyens dans un projet à partager », a précisé M. Perreault.

Le forum réunira 300 personnes, de tous les secteurs de la société québécoise : de l'entreprise privée au milieu culturel, en passant par les groupes communautaires et syndicaux. Québec a dévoilé hier certaines orientations proposées pour l'événement, dont la mise sur pied d'une politique provinciale du patrimoine et d'un programme visant à contribuer au développement du sentiment d'appartenance envers le Québec des nouveaux arrivants.

En point de presse, M. Perreault a signalé que les participants au forum seraient aussi invités à se pencher sur les problèmes relatifs à l'intégration des immigrants, en matière d'emploi, par exemple.

Égalité en emploi

Le ministre en a profité pour rappeler qu'il a déposé, vendredi dernier, un projet de loi qui vise à étendre les programmes d'accès à l'égalité en emploi pour les minorités aux organismes publics (sociétés d'État, municipalités, etc.) comptant 100 employés et plus. Seule la fonction publique est actuellement tenue d'appliquer ce type de programmes. « Ce geste est sans doute, à mon avis, le plus important que j'aie eu à poser au cours de la dernière année dans l'exercice de mes fonctions », a dit M. Perreault.

Au Conseil des relations interculturelles, on accueille favorablement la tenue du sommet annoncé hier. « Là où, me semble-t-il, le forum a son intérêt, c'est qu'on déborde le strict milieu des immigrants et des gens de diverses origines pour faire en sorte que c'est l'ensemble de la société qui s'approprie cette question. En ce sens-là, je trouve que l'exercice est intéressant », a déclaré le président du CRI, Arlindo Vieira.

Sortez de l'ordinaire

AVEC LE CAHIER **Sortir** DU JEUDI DANS **La Presse**



Deux ministres se crêpent le chignon

Presse Canadienne
OTTAWA

À peine revenu d'Europe, le premier ministre Jean Chrétien doit régler une affaire de quota de pêche aux crevettes opposant deux de ses ministres.

Herb Dhaliwal, ministre des Pêches et Océans, a accordé il y a deux semaines un permis de pê-

che aux crevettes à un consortium de l'Île-du-Prince-Édouard, allant à l'encontre de la volonté du ministre des Anciens Combattants et député de Terre-Neuve George Baker.

La querelle pourrait retarder l'annonce d'un plan de développement des provinces atlantiques, a appris la Presse Canadienne. Et le ministre Baker pourrait même an-

noncer sa démission, a précisé une source haut placée ayant requis l'anonymat.

M. Baker et les quatre autres députés libéraux de Terre-Neuve songent à boycotter la conférence de presse de demain au cours de laquelle le premier ministre doit révéler le contenu de sa stratégie de développement des provinces atlantiques.

OUI 0\$ COMPTANT

OUI Jusqu'à 1000\$ de plus pour votre échange

LIQUIDATION des modèles 2000

Caravan 2000 à partir de **299\$**** /mois

LIQUIDATION

Néon 2000 à partir de **15 995\$****

LIQUIDATION

Grand Cherokee Ltd **Durango**

USAGÉS • USAGÉS • USAGÉS

Modèle	Prix	Financement
NEON SPORT 98	189\$ /mois	0\$ comptant
NEON 98	149\$ /mois	Loc. 24 mois
NEON H-LINE	129\$ /mois	Loc. 24 mois
NEON LE 2000	265\$ /mois	0\$ comptant
STRATUS 98	229\$ /mois	Location rapide
AVENGER ES 97	259\$ /mois	0\$ comptant
CIRRUS LX 99	269\$ /mois	Loc. 24 mois
BREEZE 98	269\$ /mois	0\$ comptant
CARRAVAN 98	299\$ /mois	0\$ comptant

piex 2000 Dodge, Chrysler, Jeep

DÉMONSTRATEURS

NÉON 2000 5 vitesses, climatiséur **247\$**** /mois

CARRAVAN 2000 2 portes coulissantes **299\$**** /mois

INTREPID 2000 V6, tout équipé **366\$**** /mois

DURANGO 2000 8 cyl. tout équipé, 7 pass. **484\$**** /mois

GRAND CHEROKEE 2000 Laredo, tout équipé **484\$**** /mois

USAGÉS • USAGÉS • USAGÉS

PIE IX 2000 " DIFFÉRENT " 327-9000

* 1 500 \$ comptant applicable sur démonstrateurs et sur certains véhicules usagés, demandez un représentant.
** Rabais du concessionnaire, transport et taxes sur climatiséur Néon 715 \$, Caravan 1500 \$, taxes en sus.

ISRAËL, À MES YEUX



Lucienne Robillard
Présidente du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure, gouvernement du Canada

Qui est cette ministre francophone canadienne qui parle l'hébreu?»

Oui, je suis une francophone née à Montréal. Je suis également membre du Cabinet fédéral. Je ne suis pas juive, mais je parle un peu l'hébreu. C'est une langue que j'aime beaucoup.

De dire en quelques lignes ce qu'Israël représente pour moi n'est pas facile – comment résumer en quelques mots ces émotions et expériences si vivantes et présentes dans ma vie quotidienne et qui ont façonné la personne que je suis aujourd'hui?

J'ai vécu en Israël trois ans, de 1969 à 1972. J'étais travailleuse sociale à l'époque et cherchais une expérience outre-mer. Ayant étudié l'approche du kibboutz pendant mes études, j'étais curieuse de voir comment ce système fonctionnait en pratique. Je me suis donc rendue à YIFAT, où j'ai été chaleureusement accueillie par mes «parents» du kibboutz, Naomi et Schmuel.

Pendant mon séjour, j'ai été particulièrement frappée par l'importance de la famille dans la communauté juive. J'étais extrêmement heureuse dans ce milieu, non pas comme une travailleuse, mais comme un membre. Croyez-le ou non, l'assemblée générale du kibboutz m'a votée, moi, la non-juive, comme membre à part entière! Voilà un exemple de l'ouverture d'esprit et de la tolérance de cette communauté.

Cette expérience a bien sûr eu une influence sur ma vie professionnelle et personnelle. Vingt-huit ans après mon retour, je reste encore en contact avec mes amis en Israël. Je peux ainsi pratiquer mon hébreu de temps à autre. Ces communications régulières me permettent aussi de comprendre combien les Israéliens tiennent à faire la paix avec leurs voisins. J'espère que leur désir portera fruit. La communauté juive a énormément apporté au monde et continuera de le faire dans le respect des différences.

Israël n'est pas ma patrie – je n'y suis pas née – mais il occupera toujours une grande place dans mon cœur et dans mes pensées.

Juin 2000

Cette série est co-commanditée par:



L'adresse centrale des services philanthropiques et communautaires juifs de Montréal



Inspirée du American Jewish Committee & Community



ALLIANCE
LES PROFESSIONNELS DU PNEU

Revendeur de Qualité, Produits de Qualité

Energy MXV4 Plus

- Réduit la consommation d'essence
- Exceptionnellement silencieux et confortable
- Résistance exceptionnelle à l'aquaplanage

MICHELIN
Parce que les pneus, c'est important.

Control T/A M65

- Pneu toutes saisons
- Excellent rapport qualité/prix
- Garantie limitée de 100 000 km contre l'usure de la bande de roulement

BFGoodrich
PRENEZ LE CONTRÔLE

NAIL GARD

UNE OFFRE INCROYABLE !

40\$ DE REMISE !

Jusqu'au 30 juin 2000, obtenez 40\$ de remise du manufacturier à l'achat de 4 pneus Tiger Paw NailGard, Laredo NailGard ou Laredo HD/H NailGard d'Uniroyal.

UNIROYAL
ROULEZ BIEN, ROULEZ LOIN!

CAP-DE-LA-MADELEINE
Pneus Bélie Inc.
80, Montclair
Tél: (819) 374-3333

CHÂTEAUGUAY
Pneus Bélie Inc.
170, St-Jean-Baptiste
Tél: (450) 691-6236

DORVAL
Compagnie de Pneus Reilye Ltée.
645, Bord du Lac
Tél: (514) 636-4605

Pneus Groupe Unik Inc.
2370, boul. Hymus
Tél: (514) 663-1961

DRUMMONDVILLE
Les Pneus JP
2400, rue Demers
Tél: (819) 474-2417

Centre de Pneu Radial G.R.
2865, boul. Lemire
Tél: (819) 477-5414

FABREVILLE
Bernard Dagenais Inc.
450, boul. Curé-Labelle
Tél: (450) 625-4575

GRANBY
Pneus Granby Enr.
14, Robinson Sud
Tél: (450) 378-4622

HULL
Centre du Silencieux Monsieur 4-Roues
820, boul. St-Joseph
Tél: (819) 777-3801

JOLIETTE
Suspension Beaudry Inc.
805, Delanauddière
Tél: (450) 756-4040

LACHINE
Pneus Lachine Inc.
578, St-Joseph
Tél: (514) 637-4603

LANDRAIE
Pneus Landraie Inc.
120, Faust
Tél: (450) 887-2303

LAVAL
Pneus Bélie Inc.
355, St-Martin Ouest
Tél: (450) 669-4404

LONGUEUIL
Pneus Bélie Inc.
2295, Chemin Chambly
Tél: (450) 442-9400

MONTRÉAL-NORD
Pneus Métro Inc.
12012, Albert-Hudon
Tél: (514) 328-4222

Relations consommateurs :
BFGoodrich : 1-888-871-6666
Michelin : 1-888-871-4444
Uniroyal : 1-888-871-7777

www.pneus-alliance.com

REPENTIGNY
Alignement Claude Inc.
538, Notre-Dame
Tél: (450) 581-0000

SHERBROOKE
Pneus Sher-Mont Inc.
1350, King Est
Tél: (819) 821-2550

ST-ANTOINE-DES-LAURENTIDES
Gingras & Fils Ressorts Inc.
553, boul. Des Laurentides
Tél: (450) 432-9781

ST-ÉLIE D'ORFORD
Pneus St-Élie
585, route 220
Tél: (819) 564-1636

ST-ESPRIT DE MONTCALM
Garage Villeneuve & Fils Inc.
55, Grégoire
Tél: (450) 839-7777

ST-EUSTACHE
Agence de Pneus B.C. Inc.
66, boul. Arthur Sauvé
Tél: (450) 473-1320

ST-HYACINTHE
Courtmanche & Frère Ltée
875, de Boucherville
Tél: (450) 773-4855

ST-JÉRÔME
St-Jérôme Bandag Inc.
430 ouest, boul. Lajeunesse
Tél: (450) 564-4622

ST-LAURENT
Pneus Ontario Inc.
945, Montée de Liesse
Tél: (514) 341-3548

ST-LÉONARD
Centre de Service Gagnon
5845, Métropolitain Est
Tél: (514) 325-1370

TROIS-RIVIÈRES-OUEST
Pneus Trudel Inc.
6085, boul. Royal
Tél: (819) 379-8500

VALLEYFIELD
Pneus Roger Gagnier Inc.
243, Dufferin
Tél: (450) 373-4194

VICTORIAVILLE
Pneus Dominic
26, boul. De l'Artisan
Tél: (819) 758-5767

Place du Pneu Victo
1070, Notre-Dame est
Tél: (819) 752-3906

2847006

Wadsworth plaide coupable pour des gestes sexuels

CHRISTIANE DESJARDINS

L'ex-assistant-directeur de l'école John-Rennie de Pointe-Claire, David Wadsworth, 46 ans, a plaidé coupable hier au palais de justice de Valleyfield à huit accusations d'agression sexuelle, grossière in-

décence et attentat à la pudeur.

Ces gestes ont été commis entre 1979 et 1986 sur huit de ses élèves alors qu'il était professeur à l'école Edgewater, de Pincourt.

La procureure de la Couronne, Marie-Chantal Doucet, a demandé la confection d'un rapport, si bien

que l'accusé reviendra devant le tribunal le 31 octobre pour sa sentence.

Il est en liberté, mais est soumis à des conditions, dont celle de ne pas se trouver dans des endroits fréquentés par les enfants.

La Croix-Rouge condamnée à payer 2,3 millions

Agence France-Presse
TORONTO

La Croix-Rouge canadienne a été condamnée à verser un total de 2,3 millions aux familles de trois hé-mophiles infectés par le virus du sida à la suite de transfusions san-guines en 1985, a indiqué hier à l'AFP l'avocat de la défense, Ken Arenson.

« Les familles sont très soulagées parce qu'elles avaient pris un gros risque » en intentant une action en justice de ce type, a déclaré M. Arenson, ajoutant qu'il leur avait fallu attendre « très longtemps » pour obtenir réparation devant la Cour supérieure de l'Ontario.

Wayne Robb est mort en 1993 à 48 ans et Gray Rintoul en 1995 à 45 ans, tandis que la troisième vic-time infectée par le virus du sida— un jeune homme de 19 ans dont

l'identité n'a pas été révélée — vit toujours.

La décision de la juge Ellen Mac-donald constitue le « premier juge-ment rendu en faveur de familles d'hémophiles canadiens contre la Croix-Rouge », a souligné M. Arenson, estimant qu'il crée un précédent pour d'autres poursuites en cours.

La condamnation prévoit des dé-dommagements « cinq à six fois supérieurs » aux programmes de compensations accordés par le gou-vernement fédéral et par le gouver-nement de l'Ontario, a indiqué l'avocat de la défense.

La plupart des victimes du sang contaminé ont accepté de bénéficier de cette aide gouvernementale en renonçant formellement à toute poursuite judiciaire.

PLACE VERSAILLES

LE CENTRE DE L'ÉLÉGANCE

VENTE TROTTOIR MEXICAINE

du 29 juin au 9 juillet

Sur la promenade nombreux rabais jusqu'à

70%

VIVA MEXICO

De sympathiques Mariachis vous divertiront avec leurs airs les plus connus et les plus entraînants.

Judi et vendredi - 29 et 30 juin :	16 h à 20 h
Dimanche 2 juillet :	12 h à 16 h
Judi 6 juillet :	16 h à 20 h
Vendredi 7 juillet :	13 h à 18 h
Samedi et dimanche - 8 et 9 juillet :	12 h à 16 h

UN ZESTE DU MEXIQUE

En exposition sur la promenade une casa typiquement mexicaine avec ses ânes, coqs, cochons et iguanes réunis dans un même endos.

PLACE VERSAILLES

LE CENTRE DE L'ÉLÉGANCE

PLUS DE 225 MAGASINS

INCLUANT LA BAIE, ZELLERS, RONA ET MAXI

TUNNEL LAFONTAINE ET RUE SHERBROOKE EST

MÉTRO RADISSON

INVITATION

Le Bureau des produits de santé naturels de Santé Canada désire consulter les Canadiens et les Canadiennes intéressés au sujet d'une proposition de cadre de réglementation national pour les produits de santé naturels.

Les thèmes de discussion proposés comprennent les exigences liées à l'étiquetage des produits, à la qualité des produits et aux revendications des produits naturels à l'égard de la santé (p. ex., les vitamines, les minéraux, les remèdes à base de plantes médicinales et les préparations homéopathiques).

Dans la région de Montréal, cette consultation aura lieu le 11 juillet 2000 de 9 h à 12 h 30 au Delta Montréal 475, Ave President Kennedy, Salle no. 1 Opus.

Tous les membres du public sont invités à participer. La préinscription est obligatoire. Pour les inscriptions, veuillez composer le 1-877-903-8202.

Des copies du cahier de consultation sont disponibles sur demande. Veuillez composer le 1-877-903-8202 pour recevoir votre exemplaire gratuit.

Pour tout renseignement concernant la proposition de cadre de réglementation, le processus de consultation, ou pour accéder à la version électronique du cahier de consultation, veuillez consulter le site Web du Bureau des produits de santé naturels à l'adresse suivante: www.hc-sc.gc.ca/hpb/onhp

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

28 juin 2000

Page A11 manquante



Assurez votre chez-vous... sans bouger de chez vous!

DES ASSURANCES EN UN COUP DE FIL

Des assurances bien pensées à prix avantageux

- De bons prix en peu de temps
- Des conseils de pros... sans pression
- Une protection abordable au bout du fil
- Un service fiable, de la soumission à l'indemnisation

Si vos assurances arrivent à échéance d'ici 60 jours, appelez-nous maintenant.

1 877 659-7224

® Marque déposée de la Banque Royale du Canada.
 ™ Marque de commerce de la Banque Royale du Canada.
 Compagnie d'assurance générale RBC, licenciée de ces marques.
 Protection fournie par la Compagnie d'assurance générale RBC.



ASSURANCES RBC

des solutions brillantes™

Membre du Groupe Financier Banque Royale®

LPR/RPJ

2866388

Les moyens de pression se poursuivent à la SQ

MARTIN PELCHAT

du bureau de La Presse, QUÉBEC

Les négociations étant de nouveau rompues entre les policiers de la Sûreté du Québec et le gouvernement, tout indique que le « derby de la 20 » se poursuivra tout l'été.

« On garde le cap dans les moyens de pression et on les accentue dans tout ce qui touche à l'interne », a déclaré hier le président de l'Association des policiers provinciaux, Tony Cannavino.

Cela signifie que les policiers de la SQ affectés à la surveillance des autoroutes n'ont pas l'intention de ressortir leurs carnets de contraventions des tablettes où ils les ont rangés au début des moyens de pression, en octobre dernier. « Les policiers s'assurent de faire réduire la vitesse, mais on manque de personnel, dit le leader syndical. Il manque 150 policiers sur les autoroutes. Évidemment, on ne peut pas faire apparaître du monde. Il faut que les automobilistes fassent attention. »

Selon M. Cannavino, il n'est pas question d'envisager de nouveaux moyens qui auraient un impact sur le public, mais à l'interne, les policiers ralentiront le pas afin de compliquer encore l'administration quotidienne. M. Cannavino a comparé hier cet aspect des moyens de pression à une « opération escargot ».

L'application à la lettre des règles concernant les heures supplémentaires force notamment la direction de la SQ à prolonger son entente avec la GRC. Payés eux-mêmes à taux double, les gendarmes des escouades spécialisées sont appelés en renfort par la SQ les soirs et les week-ends depuis plusieurs mois.

Les policiers ont rompu les négociations la semaine dernière après avoir essuyé un nouveau refus à leur demande d'un ajustement salarial pour réduire l'écart de 7 % qui les sépare des policiers de la CUM. Ils réclament aussi une hausse de 7,5 % sur trois ans. La direction de la SQ était prête à ouvrir le jeu sur la question salariale, mais le Conseil du Trésor n'a pas bronché.

« Il n'est pas question de donner des correctifs salariaux aux policiers », répétait hier le porte-parole du Conseil du Trésor, Jacques Wilkins, qui évalue à 20 millions cette demande de l'APPQ. La seule offre qui demeure sur la table est celle de 9 % sur quatre ans obtenue par la fonction publique, qui coûterait 26 millions.

Ces 9 % vaudraient aux policiers au sommet de l'échelle un salaire de 58 500 \$ par an, ce qui les mettrait, selon M. Wilkins, en excellente position par rapport aux autres détenteurs de diplômes collégiaux parmi les employés de l'État.

Tony Cannavino espère néanmoins que le gouvernement sera attentif au nouveau contrat de travail des policiers provinciaux de l'Ontario, encore en négociations. « On est déjà loin derrière eux, dit-il. On ne demande pas la lune. Juste quelque chose d'équitable. »

Fusion des municipalités: la Charte des droits et libertés ne s'applique pas

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

L'avocat qui représente le gouvernement devant le juge Claude Tellier, Jean-Yves Bernard, allègue que la Charte des droits et liberté ne s'applique pas dans le dossier de la fusion des municipalités de Mont-Tremblant et de Saint-Jovite, qui ne brime personne comme le disent les opposants à ce regroupement.

Le juge Tellier, de la Cour supérieure, écoute depuis lundi au palais de justice de Saint-Jérôme une requête déposée par la municipalité de Mont-Tremblant et l'un de ses résidents, Jean Allaire, visant à faire déclarer invalide la loi imposant la fusion.

Dans ses représentations, M^e Bernard a aussi soutenu hier que les gouvernements ont le droit de procéder à des regroupements de municipalités par législation. Selon lui, les opposants à cette fusion présumant que tous ceux qui favorisent ce regroupement sont de mauvaise foi.

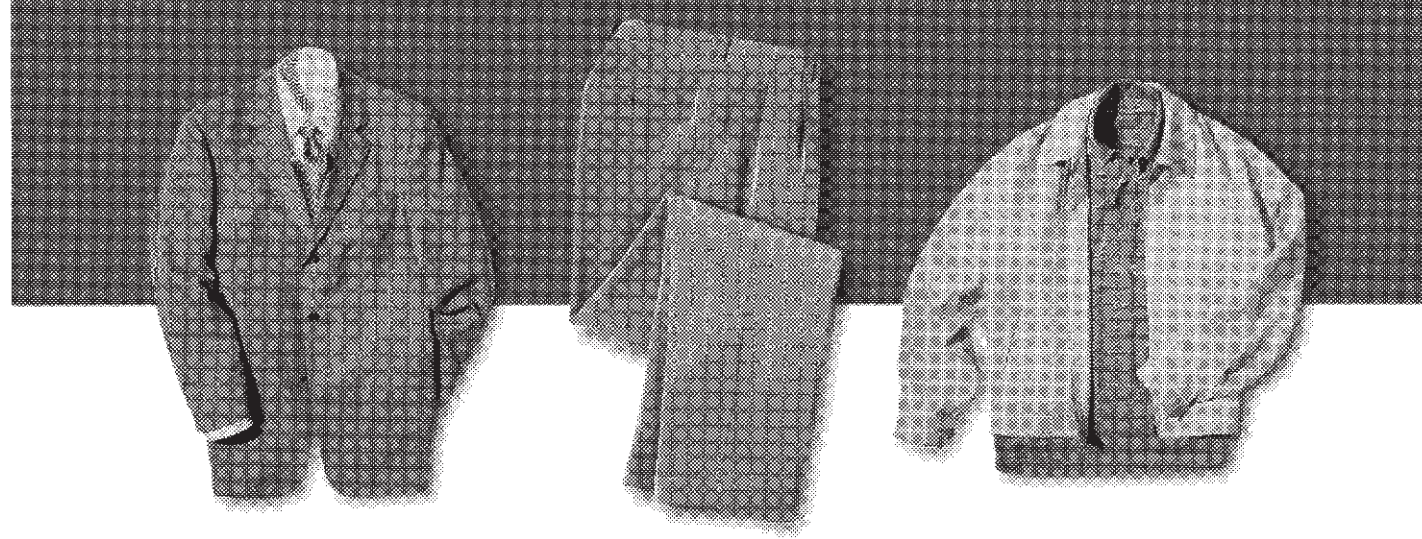
Avant que M^e Bernard ne s'adresse au juge Tellier, l'avocat des contestataires, Daniel Chénard, a fait une longue plaidoirie visant à convaincre le tribunal du bien-fondé des inquiétudes de la municipalité de Mont-Tremblant et de M. Allaire. M^e Chénard a soutenu que, sachant que l'annexion de la municipalité de Mont-Tremblant ne serait pas possible puisque la population avait déjà manifesté son refus, la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, a décidé de court-circuiter le processus prévu par la Loi sur l'organisation territoriale municipale. « Ainsi, allègue-t-il, ont été confisqués des droits de participation démocratique prévus par la loi. Notre prétention est donc que l'intervention de la ministre était carrément ultra vires et illégale puisqu'elle s'arrogeait des compétences que le législateur ne lui a pas octroyées. »

Intrawest

À un ajournement, le chargé de relations publiques des contestataires, Michel Fréchette, a remis aux journalistes un communiqué qui fait état de la requête du conseil municipal de Mont-Tremblant demandant à la municipalité régionale de comté (MRC) des Laurentides de surseoir à une modification du schéma d'aménagement. On allègue que cette modification aurait pour effet de limiter les options offertes à la population dans la consultation publique sur la phase trois du projet d'Intrawest.

La municipalité de Mont-Tremblant a déjà indiqué par voie de résolution qu'elle souhaite soumettre le nouveau projet d'Intrawest à la consultation publique et qu'elle désire procéder à des études d'impacts d'un projet qui prévoit d'ici 2010 sept millions de visiteurs.

LIQUIDATION D'ÉTÉ HARRY ROSEN JUSQU'À 50 % DE RABAIS



Choisissez parmi notre gamme de complets, de chemises et de pantalons habillés, de vestons et de vêtements sport, de cravates, de vêtements d'extérieur et d'accessoires en vogue cette saison. Hâtez-vous d'en profiter car les premiers arrivés seront les premiers servis.

HARRY ROSEN

Service de retouche en sus pour les articles dont le prix est réduit de 50 % ou plus.

LES COURS MONT-ROYAL (514) 284-3315 • CENTRE ROCKLAND (514) 735-6227 • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE (514) 695-8921

Saviez-vous que le cahier **Carrières professions** de **La Presse** du samedi



rejoint plus de professionnels, de cadres ainsi que d'administrateurs francophones que tous les autres quotidiens montréalais réunis ? Pour trouver le candidat idéal, communiquez avec les publicitaires de La Presse.

Tél. : (514) **285-7320** Téléc. : (514) **499-2053** carrieres@lapresse.ca

Source : L'ÉQUIP PMB

FIL60

LA GRANDE
BRASSÉE
DU JEUDI SOIR
À LA RONDE
PRÉSENTÉE PAR
MOLSON
DRY

Prenez part au 5 à 7 le plus moussant en ville !

Quittez le travail et venez à La Ronde en groupe de 8 personnes ou plus et vous aurez droit à :

• une réduction de plus de 50% sur le prix régulier d'une entrée-manèges

• une bière gratuite au 5 à 7 du SALOON de La Ronde

• des rabais sur la bouffe

• de l'animation

• et des prix de présence amusants !

La seule façon d'en profiter... c'est de réserver!

Alors appelez au (514) 935-5161

Amenez-vous, ça va brasser!

COMPLÈTEMENT
La Ronde

Canada PARTENAIRE DU Parc Jean-Drapeau

MERCI À
MOLSON
DRY

La façon la plus rapide et la plus économique pour aller à La Ronde :

📍 Île-Sainte-Hélène ou

📍 169 - La Ronde (Métro Papineau)

Cinq policiers de la SQ soutiennent avoir fait une perquisition sans bavure à Chambly

ANDRÉ CÉDILOT

À entendre les policiers de la Sûreté du Québec, la perquisition au domicile de la femme de l'ancien chef de pompier de Chambly est l'une des rares réussites de l'opération Brigade menée dans cette municipalité, à la fin de l'été 1994.

L'un après l'autre, quatre des cinq agents poursuivis pour inconduite en marge de cette affaire ont unanimement indiqué, hier, devant le Comité de déontologie policière, que la descente s'était déroulée normalement.

Contrairement à ce qui leur est reproché, ils nient avoir fait preuve de négligence, de manque de politesse ou d'abus d'autorité à l'endroit de Nicole Gougeon et de ses trois enfants, lors de la perquisition survenue aux petites heures du matin, le 1^{er} septembre 1994.

Au contraire, ils soutiennent s'être montrés prévenants, affables et fort compréhensifs en exhibant gentiment le mandat de perquisition à Mme Gougeon, en lui permettant de troquer son chandail et sa petite culotte contre des vêtements plus convenables et en acceptant qu'elle donne le déjeuner à ses enfants avant qu'ils partent pour l'école.

Selon eux, c'est plutôt Mme Gougeon qui s'est montrée « agressive et arrogante » après qu'ils eurent pénétré dans son domicile en fracassant la porte à l'aide d'un bélier. Ils ne pouvaient lui en tenir rigueur, « car c'est la réaction normale d'une personne qui se fait réveiller avec fracas lors d'une descente », notent-ils par expérience.

De leur point de vue, le comportement de Mme Gougeon s'expliquait aussi par le fait qu'elle ne vivait plus avec son mari depuis trois ans. « Elle criait qu'il n'était pas là,

qu'on se trompait d'adresse », se souvient le caporal Robert Beaudry, alors de l'Unité d'urgence de Montréal, qui est arrivé face à face avec elle en entrant dans la maison.

Aucun policier n'a souvenir que l'agent Nicole Juteau a tenu des propos injurieux envers Mme Gougeon. « À un certain moment, le ton a monté, mais j'ai pas porté attention à ce qui se disait », a relaté le responsable de la descente, Pierre-Paul Fournier, qui travaillait avec la policière à l'escouade du crime organisé de la Mauricie au moment des événements.

Pour sa part, Mme Juteau se défend bien d'avoir manqué à quelque règle que ce soit. « Elle était arrogante envers tous les policiers, pas juste avec moi. Mais c'était normal qu'elle soit fâchée », estime Mme Juteau, la toute première policière embauchée au Québec il y a 25 ans. Elle comprend d'autant plus la réaction de Mme Gougeon qu'elle a été surprise plusieurs fois par l'arrivée en force de policiers quand elle était agent double. « Ce type de descente (au cours desquelles on enfonce des portes), c'est l'enfer. Même si je le savais qu'elle aurait lieu, la plupart du temps j'ai eu peur », a-t-elle dit.

Une fois la situation maîtrisée lors de la perquisition, l'agent Juteau dit avoir immédiatement demandé à Mme Gougeon de se vêtir plus convenablement (celle-ci dit être demeurée quatre longues heures avec un simple chandail et un slip). Bien qu'elle ait fouillé les nouveaux vêtements qu'enfilait Mme Gougeon, la policière — tout comme ses collègues d'ailleurs — a été incapable de les décrire.

La preuve étant close de part et d'autre, les avocats présenteront leurs plaidoiries aujourd'hui.

Recours collectif

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal
No : 500-06-00088-993

COUR SUPÉRIEURE

RUTH LAVOIE, résidant et domiciliée au 10047, de la rue Larose, ville de Montréal, province de Québec, H2B 2Y7 ;

Requérante

C. S.S.Q. VIE, personne morale ayant une place d'affaires au 1200, rue Papineau, bureau 460, ville de Montréal, district de Montréal, province de Québec, H2K 4R5 ;

Intimée

AVIS AUX MEMBRES

- PRENEZ AVIS que l'exercice d'un recours collectif a été autorisé le 11 mai 2000 par jugement de l'honorable juge Sylvia Borenstein, juge de la Cour supérieure, pour le compte des personnes physiques faisant partie du groupe décrit ci-après, savoir :
 - Toute personne étant ou ayant été pour une période donnée depuis le 12 août 1996 en situation d'invalidité de longue durée qui détient un contrat d'assurance invalidité de longue durée avec la compagnie d'assurance SSO VIE, et dont le contrat contient une clause d'intégration se lisant comme suit :
 - « L'indemnité payable en vertu de la présente garantie est réduite en premier lieu des indemnités payables à l'adhérent en vertu des différentes sources de revenu stipulées au « Tableau général d'assurance ».
 - De plus, lorsque la somme des indemnités autrement payables à l'adhérent pour un mois donné,
 - en vertu de la présente garantie et de toute rémunération reçue de l'employeur et
 - en relation avec l'invalidité concernée en vertu d'une loi concernant les accidents du travail et les maladies professionnelles du Régime des rentes du Québec, du régime de pension du Canada, de la Loi sur l'assurance automobile du Québec, de toute autre loi sociale, du Régime de retraite de l'employeur et de toute police d'assuranceexcède 90 % du salaire net mensuel payable au début de l'invalidité (90 % du salaire mensuel si l'indemnité de la présente garantie est imposable), les indemnités payables en vertu de la présente garantie sont réduites de tel excédent. »
 - Recevant ou ayant reçu pour une période donnée depuis le 12 août 1996 une rente d'un des organismes énumérés au Tableau général d'assurance ;
 - ET
 - Ayant été l'objet par l'intimée, d'une suspension ou d'une réduction de ses prestations en conséquence de l'application de la clause de coordination de protection lui étant applicable ;
- Le Juge en chef a décrété que le recours collectif autorisé par le présent jugement doit être exercé dans le district de Montréal ;
- L'adresse de la requérante est comme ci-dessous :
 - Ruth Lavoie, résidant et domiciliée au 10047, de la rue Larose, ville de Montréal, province de Québec H2B 2Y7 ;
- L'adresse de l'intimée est comme ci-dessous :
 - S.S.Q. VIE, Personne morale ayant une place d'affaires au 1200, rue Papineau, bureau 460, ville de Montréal, district de Montréal, province de Québec H2K 4R5 ;
- Le statut de représentant pour l'exercice du recours collectif a été attribué à Mme Ruth Lavoie, résidant et domiciliée au 10047, de la rue Larose, ville de Montréal, province de Québec H2B 2Y7 ;
- Les principales questions de fait ou de droit qui seront traitées collectivement sont les suivantes :
 - Chacun des membres du groupe est bénéficiaire d'un même type de protection au regard d'une invalidité prolongée ;
 - Chacun des membres est en situation d'invalidité prolongée ou a été à une période donnée depuis le 12 août 1996 en situation d'invalidité prolongée ;
 - Chacun des membres reçoit ou a reçu à une période donnée depuis le 12 août 1996 une rente d'un des organismes énumérés au Tableau général d'assurance ;
 - Le défaut par l'intimée de respecter pour chacun des membres du groupe la clause d'intégration des sommes versées en relation avec l'invalidité concernée en vertu d'une loi concernant les accidents du travail et les maladies professionnelles, du Régime des rentes du Québec, du régime de pension du Canada, de la Loi sur l'assurance automobile du Québec, de toute autre loi sociale, du Régime de retraite de l'employeur et de toute police d'assurance ;
 - Le droit dans un tel cas pour chacun des membres du groupe de recevoir une prestation supérieure à celle payée par l'intimée ou à la reprise du paiement de ses prestations d'invalidité ;
 - La responsabilité contractuelle de l'intimée ;
- Les conclusions recherchées qui se rattachent à ces questions sont les suivantes :
 - ACCUEILLIR l'action en recours collectif de votre requérante et des membres du groupe contre l'intimée ;
 - CONDAMNER l'intimée à payer à chacun des membres les sommes qui lui sont dues en raison des prestations non versées en totalité ou en partie et/ou recommencer sans délai le versement de leur indemnité ;
 - LE TOUT avec dépens y compris les frais d'avis ;
- Le recours collectif à être exercé par le représentant pour le compte des membres du groupe consistera en :
 - une action en exécution des obligations contractuelles et en remboursement de sommes dues.
- Tout membre faisant partie du groupe, qui ne s'en sera pas exclu de la façon indiquée ci-après, sera lié par tout jugement à intervenir sur le recours collectif ;
- La date après laquelle un membre ne pourra plus s'exclure (sauf permission spéciale) a été fixée à 60 jours suivant la date de publication du présent avis ;
- Un membre, qui n'a pas déjà formé de demande personnelle, peut s'exclure du groupe en avisant le greffier de la Cour supérieure du district de Montréal par courrier recommandé ou certifié avant l'expiration du délai d'exclusion ;
- Tout membre du groupe qui a formé une demande doit disposer le jugement final sur le recours collectif est réputé s'exclure du groupe s'il ne se désiste pas de sa demande avant l'expiration du délai d'exclusion ;
- Un membre du groupe autre qu'un représentant ou un intervenant ne peut être appelé à payer les dépens du recours collectif ;
- Un membre peut faire recevoir par la Cour son intervention si celle-ci est considérée utile au groupe. Un membre intervenant est tenu de se soumettre à un interrogatoire préalable ou à un examen médical (selon le cas) à la demande de l'intimée. Un membre qui n'intervient pas au recours collectif ne peut être soumis à l'interrogatoire préalable ou à un examen médical que si le Tribunal le considère nécessaire.

Montréal, le 28 juin 2000

DAGENAIS & ASSOCIÉS
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE
a/s Me Claudette Dagenais
10122, boul. Saint-Laurent, bureau 200
Montréal (Québec) H3L 2N7
Tél. : (514) 381-3064
Fax : (514) 385-1154

VESTON
SPORT
99⁹⁹

COMPARÉ
À 185 \$

2 POUR 175 \$

10 DERNIERS JOURS!

SOLDES
D'ÉTÉ

Moores

VÊTEMENTS POUR HOMMES

Pour information sur le magasin
le plus proche, composez le :
1-877-MOORES-6

Complet
pour
homme

119⁹⁹

comparé
à 250 \$

Short
d'été

2 POUR
25 \$

12⁹⁹

comparé
à 25 \$

Chaussures
de marque

À PARTIR DE

69⁹⁹

Chemise
habillée

À manche longue

2 POUR
18 \$

9⁹⁹

comparé
à 25 \$

Pantalon
tout-aller

2 POUR
28 \$

14⁹⁹

comparé
à 35 \$

Chemise de
tricot Polo

2 POUR
15 \$

7⁹⁹

comparé
à 20 \$

TAILLE FORTE : FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

+

L'Alliance canadienne n'est pas dans le coup

ALEXANDRE SIROIS

L'Alliance canadienne n'est pas dans le coup : non seulement elle demeure loin derrière les libéraux dans les intentions de vote, mais les valeurs que ce nouveau parti fédéral préconise ne rejoignent qu'une minorité de Canadiens.

Un sondage Ekos publié hier dans le *Toronto Star* indique que les libéraux disposent d'une importante avance sur la nouvelle formation politique. Au pays, selon l'enquête, le Parti libéral récolte 49 % des intentions de vote, contre seulement 16 % pour l'Alliance canadienne.

Le Parti conservateur de Joe Clark, que plusieurs jugeaient récemment en déroute, demeure dans la course. À 14 %, il n'est qu'à deux points de l'Alliance canadienne, suivi par le Bloc québécois (10 %) et le NPD (9 %).

Le sondage a été effectué du 16 au 20 juin auprès de 1200 Canadiens, à quelques jours du premier tour de scrutin de la course à la direction de l'Alliance canadienne. La marge d'erreur est de 2,9 %, 19 fois sur 20.

Le maigre appui reçu par l'Alliance canadienne « reflète les résultats (des élections) de 1997, malgré la course au leadership, l'attention des médias et un an de travail intensif », précisent les sondeurs.

L'enquête suggère, chiffres à l'appui, que les valeurs du nouveau parti ne touchent pas les Canadiens. Par exemple, la réduction des impôts, véritable cheval de bataille de l'Alliance canadienne,

n'est pas une priorité pour la majorité des Canadiens.

À la question : « Au cours des cinq prochaines années, parmi les enjeux auxquels auront à faire face les gouvernements au Canada, quel est le plus important pour vous ? », uniquement 7 % des personnes interrogées ont répondu le taux d'imposition.

Le sondage démontre également que près de deux Canadiens sur trois (64 %) s'opposent à la privatisation, même partielle, du système de santé. Une option que préconisent pourtant la moitié (51 %) des personnes interrogées qui voteront pour l'Alliance canadienne aux prochaines élections.

La réintroduction de la peine capitale n'enchant pas plus les Canadiens, en faveur de l'idée à hauteur de 49 %. Et uniquement 28 % des Canadiens se déclarent pro-vie. Preston Manning et Stockwell Day, candidats au leadership de la version améliorée du Parti réformiste, sont pour leur part contre l'avortement et pour la peine de mort.

Et si *La Presse* révélait récemment que plus de deux Québécois sur trois ne s'intéressent pas à la course à la direction de l'Alliance canadienne, les résultats au Canada ne diffèrent pas énormément. Quelque 53 % des personnes interrogées n'ont aucun intérêt pour le processus d'union de la droite entreprise par la nouvelle formation politique.

Conclusion ? Pour l'instant, « un gouvernement fédéral formé par l'Alliance canadienne est aussi probable qu'une tempête de neige à Toronto, le jour de la fête du Canada. Ça pourrait arriver, mais ne parions pas là-dessus », soutiennent les sondeurs.

Des députés céderaient volontiers leur siège à Stockwell Day

Presse Canadienne
OTTAWA

Quelques députés de l'Alliance canadienne céderaient volontiers leur siège à Stockwell Day si ce dernier était porté à la tête du nouveau parti de droite. « Il y a déjà deux députés qui m'ont dit avoir l'intention de me faire l'honneur de céder leur siège en vue d'une élection complémentaire, a dit hier le candidat à la direction de l'Alliance. C'est tout un engagement de leur part. »

Pendant ce temps, Preston Manning, l'adversaire de M. Day dans la course à la direction, se plaît à rappeler que l'ex-ministre des Finances de l'Alberta n'a aucune expérience de la politique fédérale, alors que les deux hommes font campagne pour trouver des appuis en prévision du deuxième tour de scrutin, le 8 juillet. M. Manning siège aux Communes depuis près de dix ans.

Au terme du premier tour de cette course au leadership, le fondateur du Parti réformiste et instigateur de l'Alliance canadienne s'est retrouvé à huit points derrière Stockwell Day.

Lors d'une allocution à Mississauga, en banlieue de Toronto,

Preston Manning a fait allusion aux positions tranchées de son opposant sur l'homosexualité et l'avortement.

« Qui peut rassembler les conservateurs sociaux préoccupés par les questions familiales et les conservateurs fiscaux qui veulent que l'on ne s'occupe que des impôts? Je suis à la fois conservateur sur le plan fiscal et sur le plan social », a-t-il déclaré.

De son côté, Stockwell Day a soutenu qu'il n'imposerait pas ses convictions sociales à l'Alliance. « Quand j'ai dit que réduirais les impôts, je l'ai fait. Quand je parle de réduire la dette, je l'ai fait. Peu importe l'enjeu, les gens savent que je suis quelqu'un qui tient parole. Je n'appartiens à personne, mais je suis ici pour servir la population. Cela englobe tous les enjeux et tous les groupes. » Les deux hommes ont passé la journée d'hier à courtoiser les membres de l'Alliance qui se sont abstenus de voter samedi dernier ou qui ont donné leur voix à quelqu'un d'autre.

Quelque 85 000 des 200 000 membres n'ont pas participé au premier tour de scrutin qui a vu Day récolter 44 % des voix, suivi de Manning, avec 36 %.

une présentation de

Hydro Québec et Tourisme Québec

LÉGENDES FANTASTIQUES

un succès retentissant
une troisième saison d'été
plus de 100 000 spectateurs

«Un chef-d'oeuvre d'ingéniosité»
réunissant plus de 150 artistes sur scène Paul Toutant
Radio-Canada

«Un super-théâtre-spectacle-concert»
livré en plein air sur un site merveilleux Jérôme Lussier
La Presse

«Un spectacle multimédia audacieux»
qui ne manque pas d'effets spéciaux Dominique Lachance
Journal de Montréal

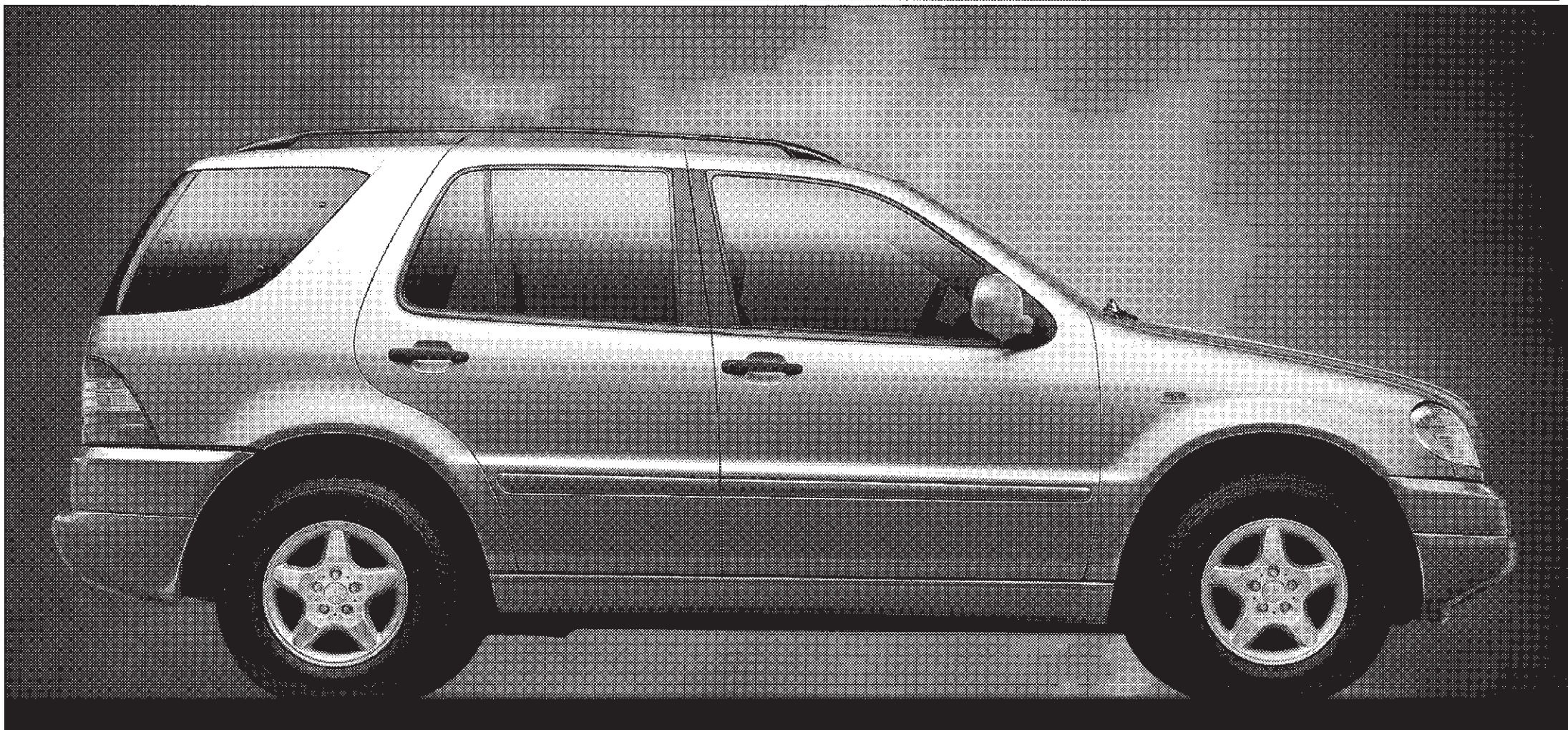
À l'affiche
CE SOIR

Drummondville
Village Québécois d'Antan
à moins d'une heure de Montréal

Réservez maintenant
1-800-265-5412
délicieux forfaits

La nuit venue...
tout devient possible!

Canada Québec Ville de Drummondville UNIBROU La Presse RDI Radio-Canada Télévision TQS



73 370 onces de prévention.

► **LA CLASSE M.** Une fois les faits en main, à quel utilitaire sport confieriez-vous tout le poids de votre petit monde ?

► Des faits : la plupart des utilitaires sport ont comme base de départ une plate-forme de camionnette. Mais pour la Classe M, nous sommes partis de zéro

pour vous offrir la protection digne d'une Mercedes. Ses nombreuses caractéristiques de sécurité, incluant un habitacle extrêmement renforcé, constituent un système de protection tellement efficace en cas de collision qu'il a été désigné « Meilleur choix » par l'Insurance Institute

for Highway Safety. Quinze utilitaires sport ont été mis à l'épreuve : aucun n'a obtenu de meilleures notes que le nôtre.

► D'autres faits : la Classe M est dotée de systèmes de traction, de freinage et de stabilité d'avant-garde, dont la tâche est de vous permettre d'éviter l'accident.

► Encore des faits : notre utilitaire sport peut transporter bien plus que vous ne l'imaginez. Et en toute sécurité. Avec ses 73 370 onces de prévention, la Classe M fait vraiment le poids. Prenez les devants : contactez un concessionnaire Mercedes, composez le 1 800 387-0100 ou visitez

notre site Web www.mercedes-benz.ca
UNE VALEUR ÉQUITABLE À PARTIR DE 47 990 \$*



Mercedes-Benz
L'avenir de l'automobile

Entrez dans l'univers Mercedes-Benz avec les articles griffés du catalogue *La Collection* en visitant www.mercedes-benz.ca

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

28 juin 2000

Page A16 manquante